

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9213

Mardi 12 Janvier 2021

Pendant que marionnettes et marionnettistes se confondent dans leurs illusions

Les faits sont là

Une délégation américaine de haut niveau visite les locaux du futur consulat général US à Dakhla



David Schenker

Les relations

américano-marocaines sont plus fortes que jamais



Lire pages 4 à 8

Vœux

A l'occasion de l'avènement du Nouvel an amazigh 2971, Libération présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du peuple marocain.



Le variant britannique de la Covid-19 n'a pas franchi nos frontières
Procéder par anticipation pour mieux protéger nos enfants



Page 3

Honnie soit l'année 2020 !



Page 15

L'élite politique juive au Maroc



Page 13

Mohamed Benabdelkader visite les chantiers de réhabilitation du tribunal de première instance et de la Cour d'appel d'Al Hoceïma



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, s'est arrêté, vendredi, sur l'avancement des travaux de réhabilitation du tribunal de première instance et de la Cour d'appel d'Al Hoceïma.

Mohamed Benabdelkader, qui était accompagné du premier président de la Cour d'appel d'Al Hoceïma, du procureur général du Roi près cette Cour, et de plusieurs responsables judiciaires et administratifs, s'est informé de l'état d'avancement des travaux dans ces deux institutions, qui jouent des rôles importants et fournissent des services judiciaires et administratifs aux habitants de la province. Ces projets, dont chacun d'entre eux a

nécessité une enveloppe budgétaire globale d'environ 1,4 million de dirhams, portent notamment sur la peinture, le revêtement du sol, la rénovation de la plomberie et des réseaux électriques, ainsi que l'évacuation des eaux et l'assainissement.

A cette occasion, le ministre a visité les différents espaces et installations des deux structures judiciaires, qui comportent des locaux administratifs, des salles d'audience, des espaces d'accueil, des salles de détention et des bureaux réservés aux responsables judiciaires.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'équipement et de la gestion du patrimoine au ministère de la Justice, Hassan Berri, a souligné que

ces projets visent à améliorer la qualité des services judiciaires fournis au profit des habitants de la province et à réhabiliter ces tribunaux, pour qu'ils puissent jouer les rôles qui leur sont assignés.

Les travaux de réhabilitation des deux structures judiciaires avancent à bon rythme, a fait savoir le responsable, notant que le taux de réalisation a atteint environ 80%. Hassan Berri a indiqué que le ministre a tenu une réunion avec les responsables judiciaires et administratifs de la circonscription judiciaire d'Al Hoceïma, qui a été l'occasion pour s'arrêter sur les attentes des différents services judiciaires, et échanger sur les projets de loi et le fonctionnement des tribunaux.

Mémorandum d'entente entre le ministère de la Justice et l'Ordre des avocats de Nador

Le ministère de la Justice et l'Ordre des avocats de Nador ont signé, jeudi, un mémorandum d'entente pour la formation à l'utilisation des technologies numériques et la gestion de la plateforme d'échange électronique des avocats.

Ce mémorandum d'entente a été signé à la Maison de l'avocat de Nador par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, et le bâtonnier de Nador, Abdelkader El Benyahyati, en présence des membres de cet ordre et de responsables judiciaires.

Il s'agit de renforcer la coopération entre les deux parties, particulièrement en matière de formation des avocats à l'utilisation de cette plateforme, en vue de faciliter l'échange électronique des documents entre les avocats et les tribunaux en confirmant leur authenticité via une signature

électronique.

La plateforme permet aussi d'archiver par voie électronique les dossiers des avocats, en leur permettant de les consulter à tout moment, dans le but d'atteindre l'objectif d'une justice simplifiée et efficace, à travers les recours à la technologie moderne.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Benabdelkader a mis en exergue l'importance des mémorandums d'entente signés par le ministère de la Justice avec les Ordres des avocats à travers le Maroc, en perspective d'une transition digitale des différents métiers et services du secteur de la Justice.

Il s'agit d'aider les avocats à intégrer les technologies numériques de communication et gérer la plateforme d'échange de l'avocat, qui fait partie de plusieurs applications et plate-

formes digitales développées par le département de la justice dans le cadre du schéma directeur de la transformation numérique du secteur, a-t-il ajouté.

De son côté, Abdelkader El Benyahyati a souligné, dans une allocution à cette occasion, l'urgence de la transition vers une gestion digitale du secteur de la justice, notamment à la lumière des circonstances liées à la pandémie de la Covid-19, estimant que cet objectif requiert la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants pour assurer l'efficacité de ce secteur au profit des citoyens.

La cérémonie de signature a été suivie d'une rencontre de communication entre des responsables du ministère de la Justice et les membres de l'Ordre des avocats de Nador, axée sur la plateforme électronique des avocats

et la stratégie de transformation numérique du secteur de la justice.

Le ministre de la Justice a, par ailleurs, procédé, au siège de la Cour d'appel de Nador, à la remise de Wisams Royaux à des cadres des services de greffe de la circonscription judiciaire de Nador, ainsi qu'à la présentation de nouveaux chefs des services de greffe au niveau de cette circonscription.

Cette cérémonie, tenue en présence notamment du gouverneur de la province de Nador, Ali Khalil, du premier président de la Cour d'appel de Nador, du procureur général du Roi près cette Cour et de responsables judiciaires et administratifs, a été également marquée par la présentation de la première promotion des femmes adoules au niveau de cette circonscription judiciaire.

Le variant britannique de la Covid-19 n'a pas franchi nos frontières

Procéder par anticipation pour mieux protéger nos enfants



«**I**l faut tester davantage les enfants», martèlent depuis quelque temps les scientifiques aux quatre coins de la planète, inquiets de la propagation à vitesse grand V du variant britannique du Sars-Cov-2 auprès des plus jeunes. Une forme de surveillance renforcée mise en place dès aujourd'hui par les autorités sanitaires du pays, à l'instar du Royaume-Uni, où la semaine dernière, les collèges ont été transformés en centres de dépistage pour élèves.

Dans un document parvenu à «Libé», il est spécifié que «dans le cadre du plan national de veille et de riposte à l'infection au nouveau coronavirus et suite à l'apparition de nouveaux variants, caractérisés par une plus grande transmission parmi les jeunes, une opération de dépistage chez les collégiens et lycéens sera menée dans plusieurs régions».

Signé par le ministre de la

Santé, Khalid Ait Taleb, le 7 janvier dernier, le communiqué a été envoyé à l'adresse des directeurs régionaux de la santé de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et enfin Souss-Massa. En collaborant étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale, les autorités sanitaires espèrent dépister 10.000 élèves dans la région de Casablanca-Settat et 4000 pour chacune des autres régions précitées.

Selon Driss Elhabchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca, «cette opération de dépistage s'étalera sur plus d'une semaine en se basant sur des tests PCR». Tests dont la collecte et l'acheminement des prélèvements vers les laboratoires désignés, à l'image de l'Institut Pasteur de Casablanca, seront à la charge des directeurs des différentes régions concernées par cette

opération qui paraît aujourd'hui cruciale. Pourtant, ça n'a pas toujours été le cas.

Dans notre malheur avec la Covid, il y avait un seul élément plutôt positif : depuis son apparition, le virus était moins agressif avec les plus jeunes. Les enfants n'étaient pas des cibles et les adolescents développaient des formes sans symptômes. Mais cet hier risque d'être sans lendemain. En cause, la nouvelle souche B117, autrement dit, le variant anglais du coronavirus. Certes, il ne serait pas plus dangereux, mais il se propage sans distinction d'âge. Dès lors, l'heure est à la vigilance au Maroc comme ailleurs. Un constat corroboré par la Société marocaine des sciences médicales (SMSM).

À l'occasion d'un webinar organisé la semaine dernière, le directeur de l'Institut Pasteur, Abderrahman Maâroufi, a exposé les détails du plan national de surveillance génomique, mis en place pour à la fois dé-

pister l'apparition ou l'introduction de nouvelles variantes génétiques sur le territoire national, évaluer l'impact des mutations sur la transmissibilité et la sévérité du virus et évaluer l'impact des mutations sur la performance des méthodes de diagnostic moléculaire, sérologique et antigénique. Il est également question d'évaluer l'impact des mutations sur l'efficacité vaccinale et confirmer les cas de réinfection avec la même souche virale.

Concrètement, trois approches ont été définies. La première réside dans la détection et le suivi des mutations prioritaires à travers la création d'une liste des mutations les plus importantes et inquiétantes. Ensuite, il s'agira de réaliser différentes études d'impact pour évaluer la virulence de l'infektivité et l'infektivité. Autant d'éléments qui permettront, in fine, le séquençage du génome complet et donc son profil général.

Mais pour l'instant, on n'en est pas encore là. Pour l'instant, il semblerait que le variant britannique ne circule pas sur le territoire national, enfin si l'on en croit le directeur de l'Institut Pasteur, se basant sur les premiers résultats de la veille réalisés jusqu'à fin décembre. En tout cas, l'avenir nous le dira avec certitude. Mais en attendant, le dépistage reste le meilleur moyen d'en avoir le cœur net. Au moment où on écrit ces lignes, le variant britannique du nouveau coronavirus a été détecté au Danemark, aux Pays-Bas et en Australie, mais aussi récemment en France, où deux clusters ont fait leur apparition. Et en partant du principe que les liaisons aériennes sont maintenues entre le Maroc et l'Hexagone, les voyageurs internationaux devront être particulièrement surveillés au même titre que les plus jeunes d'entre nous..

Chady Chaabi

Une délégation américaine de haut niveau visite les locaux du futur consulat général US à Dakhla



Une délégation américaine de haut niveau, conduite par le secrétaire d'Etat adjoint en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord,

David Schenker, a visité, dimanche, les locaux du futur consulat général des Etats-Unis d'Amérique à Dakhla.

La délégation américaine, accom-

pagnée du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de l'ambassadeur des Etats-Unis à

Rabat, David Fischer, a effectué une tournée à travers les différentes dépendances de cette future représentation diplomatique US.

Ont notamment été présents lors

de cette visite, le wali de la région de Dakhla-Oued Eddabab, gouverneur de la province d'Oued Eddabab, Lamine Benomar et les présidents des conseils élus.

Le sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord était arrivé samedi après-midi à Dakhla, deuxième étape d'une tournée qu'il effectue au Sahara marocain après celle de Laâyoune.

Le déplacement à Dakhla de cette délégation américaine de haut niveau est l'un des fruits de l'entretien téléphonique, le 10 décembre dernier, entre SM le Roi Mohammed VI et le président américain, Donald Trump, qui avait annoncé la promulgation d'un décret présidentiel, avec ce que cet acte comporte comme force juridique et politique indéniable et à effet immédiat, portant sur la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître, pour la première fois de leur histoire, la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

Dans ce cadre et à titre de première concrétisation de leur initiative souveraine de haute importance, les Etats-Unis d'Amérique ont décidé l'ouverture d'un consulat à Dakhla à vocation essentiellement économique, en vue d'encourager les investissements américains et de contribuer au développement économique et social, au profit notamment des habitants des provinces du Sud.

David Schenker, sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

Les relations américano-marocaines sont plus fortes que jamais

Le sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, a salué, dimanche à Dakhla, le leadership de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion "d'un agenda de réforme audacieux et de grande envergure" au cours des deux dernières décennies.

Les développements récents qu'ont connus les relations entre les Etats-Unis et le Royaume "ont été rendus possibles grâce au leadership de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion d'un agenda de réforme audacieux et de grande envergure au cours des deux dernières décennies", a souligné David Schenker lors d'un point de presse, à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le responsable US s'est également félicité du "soutien continu et précieux" de SM le Roi sur des questions d'intérêt commun tels que la paix au Moyen-Orient, la stabilité et le développement en Afrique, ainsi que la sécurité régionale.

"Les relations américano-marocaines

sont plus fortes que jamais (...). Nos meilleurs années sont devant nous", a-t-il insisté, rappelant l'annonce faite le mois dernier par le président Donald Trump de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara.

David Schenker a souligné que les Etats-Unis sont déterminés à approfondir et à renforcer leurs liens avec le peuple marocain à la faveur de la promotion des relations commerciales, des échanges culturels, en plus de celles gouvernementales.

Il a en outre mis en avant les efforts du Maroc pour "promouvoir la tolérance et l'harmonie religieuses" qui sont "un exemple dans la région", citant notamment "sa tradition historique de protection de sa communauté juive" ainsi que la signature de la Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde islamique.

Le sous-secrétaire d'Etat américain a aussi noté que le Maroc reste "un partenaire clé pour la stabilité régionale", ajoutant que les deux pays "bénéficient d'un large partenariat militaire".

Côté économie, il a noté que le



Royaume est le seul pays d'Afrique avec lequel les Etats-Unis ont signé un accord de libre-échange, faisant savoir que les exportations marocaines vers les Etats-Unis ont plus que doublé depuis l'entrée en vigueur de ce pacte en 2006. "La valeur de notre commerce bilatéral a quintuplé au

cours de cette période", a-t-il dit.

David Schenker a rappelé que l'année 2021 marque le 200ème anniversaire de l'ouverture de la première mission diplomatique des Etats-Unis au Maroc, à Tanger où se trouve "la plus ancienne installation diplomatique US du monde".

Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE

La Société américaine de financement du développement international se dotera d'une plateforme africaine à Dakhla



La Société américaine de financement du développement international (DFC) ouvrira une antenne dans la ville de Dakhla qui servira de point de départ de toutes ses opérations vers le continent africain, a

annoncé dimanche le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette initiative vient confirmer la vocation de Dakhla en tant que point de liaison entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne et un pôle économique majeur, comme Sa Majesté le Roi Mohammed VI l'a voulu dans le cadre du modèle de développement des provinces du Sud, a indiqué Nasser Bourita qui s'exprimait à l'occasion de la visite effectuée par une délégation américaine de haut niveau dans les locaux du futur consulat général US à Dakhla.

Le ministre a noté que cette position claire des Etats-Unis, ainsi que d'autres pays amis, vient conforter la confiance du Maroc dans la légitimité de sa cause nationale, rappelant la décision US de reconnaître la pleine souveraineté du Royaume sur l'ensemble de son Sahara.

"Le consulat américain sera bientôt inauguré", a relevé Nasser Bourita,

ajoutant que l'ouverture de cette antenne diplomatique est une expression de la volonté des Etats-Unis de développer des relations commerciales et humanitaires avec le Royaume.

Il a fait remarquer que cette nouvelle donne requiert une réadaptation de l'accord de libre-échange Maroc-USA pour permettre aux produits marocains, y compris des régions du Sud, d'accéder au marché américain.

Fort du soutien des pays amis, le Maroc reste attaché au processus onusien et au cessez-le-feu, a dit Nasser Bourita, tout en réitérant l'engagement du Royaume en faveur d'une solution définitive à ce conflit régional, dans le cadre de plan d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Il a relevé que l'ouverture prochaine du consulat américain à Dakhla s'inscrit dans une dynamique mondiale de soutien à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie présenté par le Royaume, grâce à la clairvoyance de SM le Roi.

David Fischer, ambassadeur des Etats-Unis à Rabat

Appui sans faille au processus d'ouverture du consulat américain

La visite à Dakhla d'une délégation US de haut niveau, conduite par le secrétaire d'Etat adjoint américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, reflète l'appui sans faille des Etats-Unis au processus d'ouverture de leur consulat général à Dakhla, a indiqué dimanche l'ambassadeur américain à Rabat, David Fischer.

"En étant ici aujourd'hui, nous avons franchi une autre étape importante dans la sécurisation du partenariat entre nos grandes nations", a souligné David Fischer qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite effectuée par la délégation américaine dans les locaux du futur consulat général US à Dakhla, en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le diplomate américain a rappelé que le président Donald Trump avait annoncé, en décembre dernier, la promulgation d'un décret présidentiel portant sur la décision des Etats-Unis d'Amérique de re-

connaître la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble du Sahara marocain.

"Le mois dernier, le président Trump a reconnu l'inévitable et a déclaré l'évidence: le Sahara est marocain, et le Maroc a la seule solution juste et durable pour résoudre le sort du territoire", a-t-il indiqué, en faisant référence au plan d'autonomie présenté par le Royaume.

"Nous sommes ici aujourd'hui pour faire de la proclamation du président Trump une réalité, en élargissant considérablement la présence du gouvernement américain dans les provinces du Sud", a-t-il insisté.

David Fischer a également exprimé ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "dont le ferme dévouement à l'amitié américano-marocaine était essentiel pour rendre cette visite possible".

Il a noté que le gouvernement américain a déjà franchi une étape dans l'établissement d'une antenne diplomatique à Dakhla, en ouvrant un consulat virtuel avec une présence en ligne, ajoutant que "ce n'était



cependant que la première étape".

"Le processus d'ouverture d'un nouveau consulat n'est pas celui que nous prenons à la légère", a-t-il relevé, notant que Dakhla, qui "a un potentiel clair pour un avenir encore meilleur", mérite un engagement similaire que celui fait à Casablanca, "où nous faisons

des investissements importants pour construire un nouveau consulat magnifique, à la hauteur de la grandeur de cette ville".

Le diplomate US a rappelé que chaque administration américaine depuis Bill Clinton a soutenu le plan d'autonomie marocain comme voie vers la paix.

"Les Etats-Unis investissent dans l'avenir des provinces du Sud depuis l'administration de Barack Obama, principalement grâce au financement de l'Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient du Département d'Etat, qui se concentre sur la création d'emplois et le renforcement de la société civile", a-t-il rappelé.

Adam Boehler, PDG de la Société américaine de financement du développement international et président exécutif de Prosper Africa

Le Maroc et les USA sont liés par une amitié permanente



per Africa, Adam Boehler.

"Je remercie SM le Roi Mohammed VI pour sa vision et son leadership. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici à Dakhla aujourd'hui", a indiqué Adam Boehler, dans une allocution préenregistrée, diffusée à l'occasion de la visite effectuée par une délégation américaine de haut niveau dans les locaux du futur consulat général US à Dakhla, en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Il a noté qu'à travers l'ouverture prochaine d'un consulat US à Dakhla, "nous investissons pour améliorer la vie des citoyens marocains dans les provinces du Sud et partout dans le pays".

Adam Boehler a indiqué que l'accent sera mis non seulement sur "les grands projets d'infrastructure, mais surtout sur les conditions de vie et le bien-être de chaque Marocain", conformément à la vision de SM le Roi.

Fin décembre dernier, la Société américaine de financement du développement international avait annoncé des initiatives visant à mobiliser 5 milliards de dollars d'investissement au Maroc et dans la région.

Cette série d'initiatives vise à accroître les investissements américains au Maroc et à renforcer son rôle en tant que pôle économique du continent, a annoncé dans un communiqué Adam Boehler.

Le Maroc et les Etats-Unis sont liés par une amitié continue et permanente, une amitié qui se renforcera davantage grâce à la vision et au leadership de SM le Roi Mohammed VI, a souligné dimanche le PDG de la Société américaine de financement du développement international (DFC) et président exécutif de Pros-

Sidi Hamdi Ould Errachid, président de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra

La visite de David Schenker confirme le soutien des USA à la marocanité du Sahara

La visite "historique" samedi à Laâyoune du secrétaire d'Etat adjoint américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, confirme le soutien "clair et sans équivoque" des Etats-Unis à la marocanité du Sahara, a affirmé le président de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Sidi Hamdi Ould Errachid.

"Il s'agit de la première visite à Laâyoune d'un haut responsable américain" depuis le déclenchement, il y a plus de 40 ans, du conflit artificiel autour de la marocanité du Sahara, a souligné Sidi Hamdi Ould Errachid dans une déclaration à la MAP, ajoutant que le déplacement de David Schenker dans la

capitale des provinces du Sud intervient après l'annonce par les Etats-Unis de leur décision de reconnaître, pour la première fois de leur histoire, la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara.

"C'est une position très claire de la part des Etats-Unis au sujet de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et qui confirme aussi que l'autonomie est la seule solution pour le règlement de cette question", s'est-il félicité.

David Schenker était arrivé samedi matin à Laâyoune, où il a notamment visité le quartier diplomatique qui abrite les consulats de plusieurs pays et le quartier général de la mission des Nations unies au Sahara (Minurso).



Lancement de la plateforme "Dakhlaconnect.com"

La plateforme "Dakhlaconnect.com", dédiée à la promotion de l'investissement et au marketing territorial, a été lancée dimanche au siège de la wilaya de la région de Dakhla-Oued Eddahab, en présence du sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker.

Financée par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, Bureau des Affaires du Proche-Orient (NEA), à travers sa branche de l'Initiative de partenariat des Etats-Unis au Moyen-Orient (MEPI), cette plateforme vise à mettre en place une passerelle entre les entreprises de la région, les investisseurs, les clients et les fournisseurs potentiels.

Premier projet économique financé par le gouvernement des Etats-Unis dans les provinces du Sud, cette plateforme vise à promouvoir les opportunités économiques de Dakhla et Laâyoune, et ce à travers le développement et le déploiement d'une plateforme digitale dédiée aux entreprises du secteur privé opérant dans chaque ville, avec l'ambition de faciliter les opportunités d'échanges, de B2B, d'investissements, et de collaboration économique à l'échelle nationale et internationale.

Cela passe également par l'appui aux jeunes et femmes entrepreneurs, le marketing territorial et la promotion économique visant le rayonnement de chaque ville.

Ce projet a également pour objectifs de promouvoir les atouts économiques de Dakhla et Laâyoune, dans le but d'explorer les opportunités d'échanges et de collaboration économique à l'échelle nationale et internationale dans plusieurs secteurs clés, tels l'agriculture, les énergies renouvelables, le tourisme, la logistique et la pêche.

Mis en œuvre par le Bureau d'études et de conseil international JE Austin Associates, basé à Washington DC, ayant une expertise et une expérience de plus de 30 ans dans la gestion et la mise en œuvre de projets de développement économique à travers le monde et dont le bureau régional est à Rabat, ce portail regroupera, à terme, la base de données des entreprises de la région avec une fiche signalétique complète et ce, via un moteur de recherche innovant permettant la recherche et la localisation sur la carte de toute entité socio-économique de la ville.

Ce projet qui se poursuivra jusqu'à fin septembre 2022, se



décline en trois phases principales, à savoir l'élaboration d'une plateforme digitale et le marketing et la promotion des opportunités d'investissements, ainsi que l'organisation d'événements B2B, avec la mobilisation des acteurs locaux.

De même, "Dakhlaconnect.com" tend à mettre en exergue les composantes et spécificités de ce portail digital visant à identifier les attentes de

différents acteurs, en permettant la collecte de données relatives aux infrastructures et aux entreprises opérationnelles à Dakhla.

Cette plateforme répertorie la base de données des entreprises de la région, tous secteurs confondus, est primordiale pour tout investisseur souhaitant investir dans la région, dans la mesure où ce portail fera l'objet d'une mise à jour périodique des données sectorielles

ou macroéconomiques.

Cette réunion a été marquée notamment par la présence du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, le gouverneur de la province d'Aousserd, Abderrahman El Jaouhari, et le président du Conseil de la région, El Khattat Yanja, ainsi que des chefs des services extérieurs et des élus.

Inauguration à Laâyoune d'un centre d'éducation par le sport

L'ONG TIBU-Maroc et l'ambassade des Etats-Unis à Rabat ont lancé, samedi à Laâyoune, un centre d'éducation par le sport, en présence du sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker.

Quelque 200 jeunes enfants, âgés entre 12 et 16 ans, bénéficieront des services de ce nouveau Centre TIBU Laâyoune by US Embassy Morocco destiné au développement des compétences motrices, cognitives et socio-affectives, favorisant une transformation durable par le sport.

Ce nouveau centre, inauguré en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, est le premier dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et le 22ème à l'échelle nationale.

Il couronne un engagement profond des deux partenaires pour répondre aux défis majeurs de la société marocaine, principalement l'éducation et l'autonomisation des jeunes, selon les responsables de l'ONG.

Ces 200 jeunes auront ainsi la possibilité de trouver le chemin de l'autonomi-

sation et de la réussite éducative grâce à un programme autour de l'apprentissage des techniques individuelles et collectives de la balle orange, à des ateliers axés sur les STEM et les langues étrangères ainsi qu'à des modules favorisant le leadership.

Ce programme converge avec la vision stratégique de la réforme 2015-2030 du ministère de l'Education nationale qui vise à refonder un modèle d'enseignement moderne et qualitatif.

Face à la situation actuelle que traversent le monde et le Maroc liée à la crise sanitaire et à la lumière des avancées diplomatiques dans le dossier du Sahara, "le sport se manifeste comme étant un outil efficace et efficient pour répondre à des problématiques complexes qui freinent le développement de ces régions", a déclaré Mohamed Amine Zariat, Ashoka Fellow et président fondateur de l'ONG TIBU Maroc.

Il s'est dit "fier" de lancer ce programme à fort impact social et durable, dans un contexte marqué par les "multiples victoires remportées par le peuple marocain" sur le chemin de la consécration de la souveraineté nationale sur l'en-

semble du Sahara.

L'inauguration de ce programme s'ajoute aux importants projets en cours de réalisation dans cette région et constitue une contribution à la mise en œuvre de la Vision stratégique 2030 pour la réforme de l'école marocaine, a-t-il ajouté lors d'une cérémonie marquée par la présence du wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Adbeslem Bekrate, du président de la région, Sidi Hamdi Ould Errachid et du directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF), Mbarak El Hansali.

Le lancement de ce nouveau programme en présence de David Schenker, confirme l'engagement profond du partenariat historique entre TIBU Maroc et l'ambassade des Etats-Unis au Maroc pour le développement et l'autonomisation de la jeunesse marocaine, s'est-il félicité.

TIBU Laâyoune Center by US Embassy Morocco vise à créer des champions qui seront de véritables modèles pour la jeunesse marocaine et à servir de nouvelle brique dans le modèle de développement de la région Laâyoune-Sakia

El Hamra qui vient d'obtenir une belle consécration en recevant le prix de "La région euro-méditerranéenne de sport 2021", soulignent les responsables de l'ONG.

En marge de cette inauguration, l'ONG TIBU Maroc et l'AREF ont signé une convention de partenariat pour le développement de projets et programmes au profit des jeunes.

Pour rappel, TIBU Maroc est une ONG marocaine qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes par le sport.

Fondée en 2011, TIBU Maroc est considérée comme la principale organisation au Maroc dans l'éducation et l'insertion des jeunes à travers le sport, et souligne que le pouvoir du sport offre une durabilité transformationnelle aux praticiens, enfants, jeunes, femmes et personnes ayant des besoins spécifiques, à savoir: une meilleure santé, des communautés soudées, de plus grands accomplissements sportifs et une identité plus forte.

Le Polisario enrôle des enfants soldats



Une organisation internationale américaine a condamné l'exploitation des enfants par le Polisario dans une "propagande de guerre" sur fond de tension politique dans la région, après l'opération de sécurité menée par les Forces Armées Royales au poste frontière d'El Guerguarat. Cette exploitation constitue une violation flagrante des conventions et pactes de l'ONU relatifs aux droits de l'enfant.

Dans son rapport, l'Organisation internationale des droits de l'Homme qui jouit du statut de consultant auprès des Nations unies s'est appuyée sur une série de bandes vidéo qui révèlent le recrutement d'enfants sahraouis et leur port d'uniformes militaires. Les recruteurs les obligent ensuite à porter des armes. Ce que l'ONG, se basant sur les conventions des Nations unies qui appellent à la protection des enfants dans les conflits mondiaux, considère comme un crime international.

Ahmadou El-Katab

Un autre coup dur pour les séparatistes

Le porte-parole du « Groupe international de soutien aux Sahraouis », Pedro Altamirano, a appelé, dans une vidéo qu'il a postée sur la page du groupe et sur sa page personnelle Twitter, les dirigeants du Polisario à oublier l'action militaire et à l'arrêter définitivement car elle les desservira au regard des récents développements dans la région.

Pedro Altamirano s'est adressé aux dirigeants du Polisario d'un ton vif en affirmant: «Vous ne pouvez plus compter désormais sur une action militaire pour réaliser des gains au Sahara, car l'équilibre des forces militaires n'est pas du tout en votre faveur». Il a accusé les dirigeants du Front en annonçant « qu'au moment où vous vivez dans l'opulence et dans

d'excellentes conditions, que ce soit dans les quartiers chics de Victoria à la périphérie de Barcelone, en Espagne, ou dans la capitale française, les populations de Tindouf souffrent ».

Le premier soutien du Polisario en Espagne a qualifié celui-ci d'impuisant face aux succès diplomatiques marocains.

A. El-Katab



Condoléances



C'est avec grande affliction que nous avons appris le décès de Hajja Rkia Fayçal, mère de notre collègue Meryem Rehane, survenu le 9 janvier courant.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à notre chère Meryem Rehane, à ses sœurs et frères Khadija, Latifa, Hind, Simohamed, Saïd, Samir, Aziz et Hicham.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Condoléances

C'est avec grande affliction que nous avons appris le décès du père de notre collègue Khadija Mouchtari, survenu le 8 janvier courant.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à Khadija Mouchtari et à tous les membres de la famille.

Puisse Dieu avoir l'âme du regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

La liquidation des retraites des parlementaires fait polémique à la Chambre des conseillers

L'annulation et la liquidation des retraites des membres de la Chambre des conseillers ont suscité une polémique ces derniers temps, notamment en ce qui concerne les dispositions et concepts relatifs au texte législatif.

En effet, tandis que le vote de la proposition de loi visant la liquidation du régime de retraite des élus parlementaires était prévu mardi dernier en séance plénière, un débat animé a surgi concernant la caisse des retraites de la Chambre des conseillers.

Au vu de ce débat, l'institution législative a décidé, lors de la séance plénière, de reporter le vote de ladite proposition de loi et de la renvoyer de nouveau à la commission des finances, de la planification et du développement économique à la Chambre des conseillers.

Il convient de rappeler que la décision d'annuler et de liquider le régime de retraite des parlementaires avait fait consensus à la Chambre des conseillers, et ce, malgré la particularité de la caisse réservée à ses membres.

Approché par la MAP, le président de la commission des finances, de la planification et du développement économique à la Chambre des conseillers Rahhal El Makkaoui a relevé que la proposition de loi visant la liquidation du régime de retraite des élus parlementaires avait fait consensus à la Chambre des conseillers il y a près de deux mois, indiquant que la conférence des pré-

sidents des groupes et groupements parlementaires et la présidence de la deuxième Chambre avaient accepté le texte législatif, malgré le fait que le régime n'ait pas encore atteint la situation de la caisse de la Chambre des représentants. Il reste environ trois ans avant que des difficultés ne surviennent, a-t-il poursuivi.

Ainsi, après avoir pris note de la situation actuelle de la caisse, les conseillers ont convenu qu'elle nécessitait une approche et un traitement différents que ceux relatifs à la Chambre des représentants.

Le président de la commission a indiqué que près de 360 conseillers ont des droits découlant de leur statut juridique et de leur contribution à la caisse, en plus des 120 conseillers actuels, poursuivant que "lors de la discussion en commission, une formule permettant aux 360 anciens conseillers de bénéficier d'un solde déterminé, certes inférieur à leurs droits futurs a été évoquée".

Cette proposition de loi a été discutée, amendée et votée à l'unanimité au sein de la commission des finances, de la planification et du développement économique, a-t-il fait savoir, indiquant que "jusqu'au moment du vote, certaines voies ont commencé à soulever des questions sur certains aspects liés à l'équilibre de la caisse".

La proposition de loi visant la liquidation du régime de retraite des parlementaires a de nouveau été renvoyée à la commission des finances, a-t-il rappelé, expliquant que l'as-



pect juridique de la question sera abordé.

Il convient de noter que la proposition de loi visant la liquidation du régime de retraite des parlementaires, adoptée par la Chambre des représentants en décembre dernier stipule la suspension des cotisa-

tions des élus à la caisse des retraites de la Chambre, ainsi que la suppression du régime de retraite des parlementaires. Avec cette décision, la Chambre des représentants a mis fin à une polémique datant de près de trois ans.

Autorités, édiles et Lydec se concertent à propos des dégâts causés par les intempéries à Casablanca



La commission des services publics, du patrimoine et des prestations, relevant de la commune de Casablanca, a tenu, vendredi, une réunion d'urgence, pour examiner la situation suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la

ville ces derniers jours.

Dans une déclaration à la presse, en marge de cette réunion tenue à huis clos, le président de la commission des services publics, du patrimoine et des prestations, Ahmed Benboujida, a indiqué qu'en ces circonstances, la métro-

pole connaît une mobilisation exceptionnelle des autorités et des élus pour évaluer les dégâts et faire face aux répercussions.

Ainsi, il a été décidé de tenir cette réunion d'urgence de cette commission pour examiner la situation et voir si Lydec a bien honoré ses engagements au niveau des arrondissements relevant de la commune et les mesures mises en place pour faire face aux dégâts.

Cette réunion permet également d'échanger avec les responsables de Lydec sur les points faibles et les points forts de la gestion après 23 ans d'existence dans le cadre de la gestion déléguée qui la lie à la commune et pour éviter les inondations.

Pour sa part, le DG de Lydec, Jean Pascal Darriet, a indiqué dans une déclaration similaire que cette réunion est dédiée à l'examen des répercussions des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville durant les trois derniers jours, ajoutant qu'il était important d'informer les élus et la commission compétente sur ce qui a été fait durant ces trois jours.

Il a également fait savoir que

Lydec n'a ménagé aucun effort pour faire face à ces intempéries, exprimant sa solidarité avec les citoyens en ces moments difficiles.

Actuellement, le défi réside en la présence permanente sur le terrain, a-t-il dit, précisant que 500 agents sont mobilisés et 50 pompes déployées pour limiter les dégâts.

Il a, par ailleurs, rappelé que les préparatifs commencent en octobre et se poursuivent toute l'année, notamment en matière d'entretien pour préparer la saison des précipitations, ajoute-t-il. Selon lui, le devoir de Lydec est de continuer à travailler même durant les moments difficiles pour limiter les dégâts, soulignant que la société œuvre depuis trois jours sur le terrain afin de répondre aux revendications des populations.

S'agissant des dégâts auxquels les habitants de la ville ont fait face, Pascal Darriet a souligné que les réclamations seront traitées au cas par cas.

Une réunion d'urgence a été tenue plutôt dans la journée au siège de la wilaya de la région de Casablanca-Settat consacrée à

l'examen des impacts des fortes pluies qu'a connues la ville et les mesures rapides et futures à prendre pour éviter que leurs effets ne se reproduisent pas à l'avenir.

Un communiqué de la wilaya de Casablanca-Settat, le général de division directeur général de la Protection civile, le gouverneur directeur général de l'Agence urbaine de Casablanca, le gouverneur directeur des réseaux publics locaux, le gouverneur chargé de la gestion des risques au ministère de l'Intérieur, le président du conseil de la commune de Casablanca, le directeur général de la société Lydec et les représentants des services et des organismes concernés, il a été procédé à l'examen des différents aspects liés à ces précipitations au niveau des sites et des points affectés, leurs conséquences sur les infrastructures et leurs impacts sur la population.



La mobilité électrique, un concept à promouvoir au Maroc

La mobilité électrique est un concept novateur à promouvoir au Maroc, a estimé, récemment à Rabat, le directeur général de l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), Saïd Mouline.

Intervenant lors de la cérémonie de remise des prix du concours Ombrière solaire, M. Mouline a relevé la nécessité d'amorcer le développement de la mobilité électrique à tous les niveaux, en l'occurrence sur les volets création, industrie et déploiement sur le territoire, rapporte la MAP.

Il a, dans ce sens, noté que l'AMEE et l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (Iresen) ont lancé ce concours visant la conception d'une ombrière solaire photovoltaïque destinée à la recharge des véhicules électriques à deux roues.

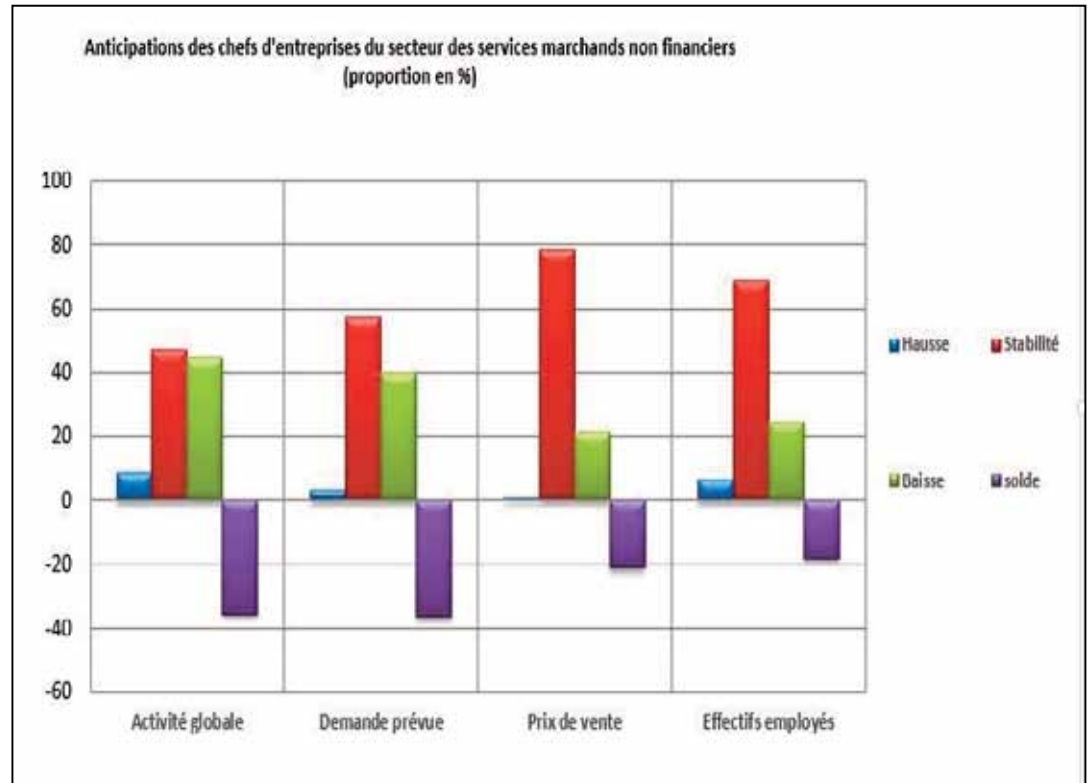
M. Mouline a, à cet effet, fait savoir que cette compétition qui challenge les étudiants inscrits dans un établissement d'études supérieures ainsi que les jeunes fraîchement diplômés, s'assigne pour objectif d'encourager l'adoption de nouveaux mobiliers urbains intelligents, respectueux de l'environnement et offrant mout services, notamment l'accès à l'électricité propre et la connectivité.

«Ce projet permettra de promouvoir les scooters et cyclomoteurs électriques, d'installer des ombrières solaires dans les lieux publics ou privés en permettant de recharger les scooters et cyclomoteurs électriques à partir de l'énergie solaire gratuite et respectueuse de l'environnement, tout en favorisant la mobilité durable», a-t-il expliqué.

Il s'est, par ailleurs, dit fier de cette opportunité liée aux énergies renouvelables et à la mobilité électrique, à même de permettre aux jeunes Marocains de mettre en avant leur créativité, tant sur le volet technique que sur le volet design. Il a, en outre, expliqué que la conception d'un design d'une ombrière solaire photovoltaïque, vise avant tout à promouvoir l'adoption des véhicules électriques au Maroc, diminuer la consommation de carburant et d'émission des GES et inciter les utilisateurs à la mobilité électrique.

De son côté, le directeur général de l'Iresen, Badr Ikken, a relevé que le design industriel constitue un élément majeur dans le développement des villes de demain, notant que ces villes vont être conçues de manière à ce qu'elles intègrent toute la richesse du patrimoine marocain. Il a, dans ce sens, fait savoir que ce concours s'inscrit dans le cadre du programme de recherche et développement et de promotion dans la mobilité durable des deux institutions nationales. «Sur 57 candidatures reçues, 3 uniquement ont été retenues, a-t-il souligné, faisant savoir que ces mêmes projets seront développés avec les différents partenaires industriels des deux institutions, dans l'optique de contribuer au développement d'une ville intelligente innovante. Il s'agit également d'assurer le déploiement de ces solutions technologiques au niveau de plusieurs communes et villes, en offrant plusieurs services performants aux usagers, en vue d'accompagner le développement de la mobilité électrique au niveau du Royaume, a-t-il soutenu.

Les marchands non financiers anticipent une diminution du nombre de leurs employés



44% des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers s'attendent à une baisse de l'activité globale au quatrième trimestre 2020, a annoncé récemment le Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées par l'institution publique au titre du dernier trimestre de l'année 2020 auprès des entreprises opérant dans ce secteur, ces anticipations seraient dues à la baisse prévue dans la quasi-totalité des branches de ce secteur.

Des baisses attendues principalement dans les activités du «Transport aérien», de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports» et de l'«Hébergement et restauration», a précisé le Haut-commissariat dans une note d'information relative à ces enquêtes.

A en croire l'institution publique, chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, «40% des chefs d'entreprise anticipent une baisse de la demande et 25% une diminution des effectifs employés».

Pour rappel, au premier trimestre 2020, 42% des patrons

sondés par le Haut-commissariat estimaient que l'activité du secteur des services marchands non financiers aurait connu une baisse résultant de la baisse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports aériens», de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports» et de l'«Hébergement».

Selon l'enquête de conjoncture portant sur l'évolution de l'activité du secteur des services marchands non financiers au premier trimestre de l'année écoulée

et les perceptions des entreprises pour le deuxième trimestre de la même année, la branche des «Télécommunications» avait enregistré une augmentation de l'activité alors que l'évolution de l'activité globale des services marchands non financiers aurait été accompagnée d'une diminution des prestations à l'étranger.

Au cours des trois premiers mois de l'année dernière, 31% des patrons avaient aussi jugé d'un niveau inférieur à la normale les carnets de commandes du secteur. Tandis que 71% des chefs d'entreprise avaient pensé que l'emploi aurait connu une stagnation.

Rappelons également que les anticipations de la majorité des chefs d'entreprise (62%) du secteur des services marchands non financiers révélaient une diminution de l'activité globale au cours du deuxième trimestre 2020.

Dans une enquête de conjoncture auprès des entreprises sur les perceptions pour le deuxième trimestre 2020, le Haut-commissariat avait alors indiqué que ces anticipations seraient dues à la baisse prévue dans la quasi-totalité des branches de ce secteur, principalement dans les activités du «Transport aé-

rien», de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», du «Transport terrestre» et de l'«Hébergement et restauration».

Selon les résultats de cette enquête, «59% des chefs d'entreprise anticipent une baisse de la demande et 31% une diminution des effectifs employés».

Au troisième trimestre 2020, les enquêtes trimestrielles du Haut-commissariat au plan révèlent que l'activité des services marchands non financiers aurait été, dans l'ensemble, orientée à la baisse à l'exception de la branche des «Télécommunications» qui aurait connu une hausse.

Concernant le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur, il ressort qu'il se serait établi à 72%, au lieu de 81% au premier trimestre de l'année écoulée.

S'agissant des carnets de commandes du secteur des services marchands non financiers, la majorité des patrons (53%) les ont jugés d'un niveau inférieur à la normale.

Quant à l'emploi, 31% des chefs d'entreprise opérant dans ce secteur estiment qu'il aurait connu une baisse au troisième trimestre dernier.

Alain Bouithy

“

Les patrons s'attendent à une baisse de leur activité au quatrième trimestre 2020

Attijari Intermédiation reprend l'activité de bourse en ligne de Wafa Bourse

La société de bourse Attijari Intermédiation mènera, à compter de ce mois, les activités offertes par la plateforme en ligne Wafabourse.com et l'application mobile Wafabourse, a annoncé vendredi le Groupe Attijariwafa bank.

Attijari Intermédiation assurera ainsi pour l'ensemble des clients Wafa Bourse la gestion et l'exécution de leurs opérations en ligne, précise la banque dans un communiqué, notant que le regroupement des activités d'intermédiation boursière et de bourse en ligne vise à offrir une gamme complète de services boursiers à sa clientèle. Ce rapprochement s'inscrit dans la stratégie d'Attijariwafa bank de développe-

ment de sa relation avec les clients de la banque, à travers une offre digitale, intégrée et multicanale, poursuit la même source, ajoutant que cette action permettra aussi de consolider le leadership avéré de la banque dans les activités boursières et d'assurer à la clientèle une qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Et de rappeler que la plateforme de trading Wafabourse se décline dans une version web et une version mobile. Elle met à la disposition de tous les segments de clients de la banque une offre de produits spécialement étudiée pour leur permettre de fructifier leur épargne en toute simplicité.

La MAMDA et la MCMA franchissent à la hausse leur seuil de participation à la BCP

La Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA) et la Mutuelle centrale marocaine d'assurances (MCMA) ont acquis plus de 8 millions d'actions Banque centrale populaire (BCP), franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de la banque, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Dans le détail, la MAMDA a acquis sur le marché de blocs, en date du 31 décembre 2020 auprès de la Banque populaire Fès-Meknès, 4.116.000 actions BCP au cours unitaire de 243 dirhams, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de la banque, précise l'AMMC dans un communiqué.

Suite à cette transaction, poursuit le communiqué, la MAMDA déclare détenir 13.174.352 actions BCP, soit 6,51% du capital, notant que dans

les douze mois qui suivent ce franchissement du seuil, la MAMDA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

La MCMA a, pour sa part, acquis sur le marché de blocs, en date du 4 janvier 2021 auprès de la même banque, 4.099.000 actions Banque centrale populaire (BCP) au cours unitaire de 244 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de la banque.

Le communiqué fait savoir que suite à cette transaction, la MCMA déclare détenir 13.297.590 actions BCP, soit 6,57% du capital de ladite banque, précisant que dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la MCMA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

L'aquaculture marocaine, un secteur en quête de déclic

Malgré l'étendue de la côte marocaine sur environ 3500 km et des élevages marins déjà entamés dans les années 50, l'aquaculture au Maroc peine toujours à se lancer au moment où de réelles potentialités se présentent et en même temps des défis restent à relever.

Avec un potentiel évalué à quelque 380.000 tonnes, l'aquaculture est une activité complémentaire au secteur des pêches à même de contribuer à soulager la pression sur la ressource halieutique et à garantir la sécurité alimentaire. Cependant la production annuelle ne dépasse pas les 900 tonnes, dont 423 T d'huîtres, 273 T d'algues et 169 de loup-bar (chiffres de 2019), bien en deçà des potentialités et des atouts dont regorge le Royaume et en dépit des mesures et stratégies mises en place en la matière.

En effet, la filière compte une vingtaine de fermes aquacoles actives dominées par l'activité ostréicole qui est localisée dans les zones abritées (baie de Dakhla et lagune de Oualidia).

En plus des potentialités naturelles en termes de diversité de zones favorables pouvant abriter des activités aquacoles (les lagunes, les baies, la pleine mer ou les zones basses en bordure de mer) et de capital humain disponible et qualifié, le Maroc dispose d'atouts stratégiques pour développer le secteur aquacole, souligne un rapport de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Ainsi, les accords commerciaux permettant aux produits marocains un accès privilégié aux marchés demandeurs ainsi que la proximité des marchés demandeurs sont autant d'éléments qui offrent un climat des affaires favorable au développement de cette activité, relève l'étude intitulée "Aquaculture marine marocaine: Potentiel et nécessités de développement".

De même, la consommation nationale des produits de la pêche et de l'aquaculture est en évolution permanente, du fait de l'important accroissement démographique que connaît le Royaume et des changements des modes de consommation, le développement significatif du tourisme, le déploiement de la grande distribution sur l'ensemble du territoire marocain et le développement des infrastructures de pêche.

Il y a également lieu de souligner que la stratégie Halieutis, lancée en 2009, a insufflé une réelle dynamique au secteur halieutique national dans

toutes ses composantes et a contribué à le hisser au rang des secteurs stratégiques de l'économie nationale. C'est aussi grâce à cette stratégie que le secteur aquacole s'est vu pour la première fois érigé parmi les projets prioritaires du Royaume et doté d'une Agence nationale de développement de l'aquaculture (ANDA).

Ce potentiel laisse évidemment présager des perspectives prometteuses de développement du secteur aquacole marocain aussi bien au niveau national qu'international. Or, cette filière à forte valeur ajoutée demeure généralement peu développée comparativement à d'autres pays de la région comme la Tunisie, l'Espagne et la Turquie, en raison des contraintes qui subsistent encore et risquent d'entraver la croissance du secteur.

Ahmed El Bain, responsable Qualité dans un parc aquacole à Oualidia, estime que la faible demande en produits aquacoles et les problèmes de commercialisation sont parmi les principaux obstacles au développement de cette activité dans cette région connue pour ses parcs ostréicoles.

Le changement des conditions physico-chimiques dans la lagune, l'élévation de la température des eaux et le taux de mortalité relativement élevé des naissances d'huîtres constituent aussi une source de préoccupation pour les éleveurs dans cette zone classée B, a précisé M. El Bain dans une déclaration à la MAP.

Il a dans ce sens jugé nécessaire de veiller à la préservation de ce complexe lagunaire à haute valeur écologique, contre la pollution et le changement climatique.

Concernant les naissances, notre interlocuteur a noté qu'ils proviennent exclusivement de l'exportation et précisément de la région d'Arcachon en France. Ce qui recèle une quasi-dépendance de cette filière vis-à-vis de l'étranger.

Originaire et en bon connaisseur de la région de Oualidia, M. El Bain a relevé aussi que cette activité a un fort impact social. Outre les éleveurs propriétaires et les employés des parcs aquacoles, plusieurs autres riverains en tirent profit à l'instar des petits vendeurs ambulants qui sillonnent la plage à la recherche de leur pain quotidien, a-t-il dit.

Malheureusement, a-t-il regretté, la crise sanitaire actuelle a compliqué la situation de cette filière, notamment en cette période censée booster nos chiffres d'affaires, notant à cet égard que pour faire face à cette conjoncture difficile, le parc aquacole dont il assure la gestion et qui produit essentiellement des huîtres et des moules s'est lancé sur les réseaux sociaux pour pallier la chute de la demande et des arrivées touristiques.

D'autres obstacles entravent le développement du secteur notamment le financement sachant que l'aquaculture fait appel à des investissements importants aussi bien pour les besoins d'exploitation que pour les structures d'élevage, d'où le besoin de mettre en place d'avantages de mesures incitatives pour encourager l'investissement dans cette activité, jugée rentable par les professionnels.

Il s'agit aussi d'autres vulnérabilités liées surtout à la faible taille des entreprises aquacoles en raison du caractère

artisanal ou familial des unités de production et du coût élevé des assurances qui visent à couvrir la mortalité du cheptel aquacole suite aux événements pathologiques et météorologiques et autres dommages causés aux installations et équipements.

Pour faire face à cette situation, la Cour des comptes avait mis l'accent, dans son rapport annuel de 2018, sur la nécessité d'accélérer l'adoption du Code de l'aquaculture et d'instaurer des mesures fiscales et douanières incitatives pour faciliter l'accès aux intrants aquacoles. Il s'agit aussi d'accompagner les investisseurs par un appui technique et financier, dans le but de rattraper le retard pris dans le développement de l'aquaculture pour réduire la pression sur les ressources halieutiques... Parmi les mesures incitatives concrétisées figure la prorogation de la mesure relative à l'application du droit d'importation minimum de 2,5 % sur les aliments pour poissons pour une période supplémentaire de 6 ans à compter de janvier 2018, en attendant d'autres actions d'ordre foncier et fiscal. Le développement d'une aquaculture commerciale exige aussi de développer et d'investir dans la recherche scientifique et l'innovation tout en s'alignant sur les standards internationaux...

Jouissant d'une ferme volonté politique, le secteur de l'aquaculture constitue un levier important de développement socio-économique des territoires et de création de richesse et d'emploi qu'il s'agit d'activer afin de tirer parti des perspectives prometteuses qui se dessinent à l'horizon.

Par Hasnaa Elakkani (MAP)



La filière compte une vingtaine de fermes aquacoles actives dominées par l'activité ostréicole

La CCIS-MS et Attijariwafa bank scellent un partenariat visant à promouvoir l'entrepreneuriat

La Chambre de commerce, d'industrie et de services Marrakech-Safi (CCIS-MS) et le Groupe Attijariwafa bank ont signé, récemment à Marrakech, une convention de partenariat visant à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et à soutenir les commerçants et les très petites entreprises (TPE) dans leur croissance.

Signée par le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services Marrakech-Safi, Mohamed Fadlam, et le directeur exécutif du Groupe Attijariwafa bank à la région de Marrakech-Béni Mellal-Tafilalet, Mohamed Karim Chraïbi, cette convention a pour objectif de mettre en place un partenariat à même de renforcer leur contribution à la promotion des commerçants et des TPE, touchés par la crise sanitaire et économique, rap-

porte la MAP.

"Cette convention vise à établir un partenariat entre les deux institutions permettant de mettre en place un mécanisme d'accompagnement des commerçants et des TPE dans la région, afin de surmonter les problèmes auxquels ils font face, notamment dans cette conjoncture difficile marquée par la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19)", a souligné M. Fadlam dans une déclaration à la MAP, en marge de la cérémonie de signature de cette convention. "Notre partenariat s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à accompagner les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projets pour contribuer à la dynamique de développement que connaît la région", a poursuivi M. Fadlam, mettant en exergue le rôle que jouent les commerçants et

les TPE dans les tissus économiques régional et national.

De son côté, M. Chraïbi a relevé que cette convention "intervient dans une conjoncture sanitaire et économique difficile, qui a fortement impacté les commerçants et les TPE".

"Nous avons ainsi apporté des solutions financières et non financières pour permettre aux commerçants et aux TPE de poursuivre leurs activités", a expliqué M. Chraïbi, ajoutant que cette initiative a ciblé ces deux catégories au regard du rôle qu'ils jouent dans le tissu économique national et leur importance dans le développement socioéconomique du Royaume comme en matière de création d'emplois. En vertu de cette convention, les parties signataires déterminent les règles et les conditions générales régissant leur collabora-

tion et affirment leur engagement à fédérer leurs efforts et à mettre en commun leurs avantages respectifs afin de garantir plein succès à ce partenariat.

Aux termes de cet accord, la Chambre de commerce, d'industrie et de services Marrakech-Safi jouera le rôle d'intermédiaire entre Attijariwafa bank et les commerçants et les TPE bénéficiaires des solutions financières et non financières d'accompagnement.

Pour sa part, Attijariwafa bank s'engage à mettre à la disposition des commerçants et des TPE, une offre de produits et services adaptés, et à proposer à la CCIS-MS de mettre à la disposition de l'ensemble des commerçants et des TPE, un dispositif d'accompagnement spécifique et gratuit, en présentiel ou à distance.

Art & culture

Vers un professionnalisme artistique et une promotion de la créativité à Al Hoceima



Le Grand Théâtre d'Al Hoceima constitue l'un des projets importants et structurants lancés dans la province, qui joue un rôle crucial dans la promotion de la pratique artistique et la mise en valeur des compétences créatives des jeunes de la ville dans les différents domaines artistiques.

Cette structure culturelle, réalisée dans le cadre du programme de développement spatial "Al Hoceima, Manarat Al Moutawassit", que SM le Roi Mohammed VI a lancé en 2015, contribuera à la promotion de l'offre culturelle et au soutien de la dynamique culturelle et artistique au niveau de la province. Réalisé sur une superficie totale de 7.000 m² et pour une enveloppe budgétaire d'environ 74 millions de dirhams (MDH), cet édifice culturel, conçu selon les normes architecturales les plus avancées, se caractérise par une beauté distinguée et un style architectural authentique et unique.

Il comprend un conservatoire de musique et plusieurs installations culturelles, qui constituent un véritable es-

pace pour les jeunes de la province, leur permettant de développer leurs compétences créatives, et une échappatoire pour les habitants de la province. Selon la Direction provinciale de la culture d'Al Hoceima, le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (Département de la culture) veille à renforcer l'adhésion des jeunes à la pratique culturelle et à les encourager à développer l'esprit de citoyenneté, ainsi qu'à mettre en valeur leurs compétences de créativité et à promouvoir la culture nationale, à travers ses différents affluents.

Ainsi, les habitants de la province attendent avec impatience l'achèvement de cette structure, qui comprend également une grande salle de spectacle d'une capacité de 500 places, en plus de deux salles de formation.

S'agissant du conservatoire de musique, il comprend 4 salles pour les cours de solfège, 8 salles pour l'apprentissage de différents instruments de musique, un studio d'enregistrement, une salle de chorégraphie, une bibliothèque musicale et d'autres espaces, visant à

promouvoir la scène culturelle d'Al Hoceima. Compte tenu de ses nombreuses installations, le Grand théâtre d'Al Hoceima contribuera au développement de la scène culturelle au niveau de la province et à la promotion de la diversité culturelle, a expliqué Omayma Abercha, de la Direction provinciale de la Culture à Al Hoceima.

La province d'Al Hoceima connaît également la réalisation du Centre culturel d'Imzouren, érigé sur une superficie de 2.100 m² pour une enveloppe budgétaire d'environ 23 MDH, a précisé Mme Abercha. Ce projet comporte, entre autres, une salle de spectacle de 210 places, un espace d'exposition de créations artistiques et d'art plastique, deux salles de lecture et une salle d'informatique.

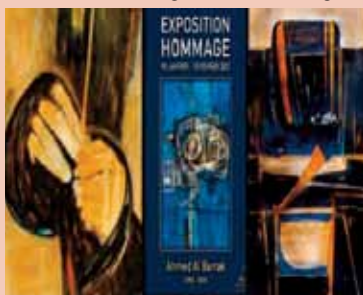
De son côté, l'acteur culturel et théâtral, Fouad El Bannoudi, a estimé, dans une déclaration à la MAP, que les projets culturels en cours de réalisation apporteront apporteront de la valeur ajoutée à la province d'Al Hoceima et contribueront à alléger la pression sur la Mai-

son de la culture Moulay El Hassan, qui abrite de nombreuses activités et rencontres culturelles et artistiques tout au long de l'année.

Ces installations culturelles, dont quelque unes ont été réalisées, tandis que d'autres sont en cours d'achèvement, contribueront au côté de la Maison de la culture Moulay El Hassan au renforcement de la dynamique culturelle dans la province et à consolider l'offre théâtrale, artistique et culturelle, a fait savoir M. El Bannoudi. Il a, à cet égard, souligné la nécessité de déployer des ressources humaines qualifiées et compétentes, afin de garantir le bon fonctionnement de ces structures et de fournir aux usagers des services dans les meilleures conditions.

Ces structures culturelles importantes viennent ainsi donner une forte impulsion à la scène culturelle au niveau de la province d'Al Hoceima et des zones avoisinantes, et constituer une véritable échappatoire aux habitants et un espace pour développer les compétences créatives que recèle la province.

Vernissage à Tanger de l'exposition hommage à feu Ahmed Al Barrak



Le vernissage de l'exposition hommage à l'artiste-peintre feu Ahmed Al Barrak a eu lieu, dimanche à la Medina Art Gallery de Tanger, l'occasion de découvrir une grande rétrospective retraçant les diverses facettes de son œuvre. Cette exposition, tenue à l'occasion du premier anniversaire du décès d'Ahmed Al Barrak, donne à voir plus de 20 tableaux peints avec différentes techniques, invitant les visiteurs à un voyage à travers le temps et la mémoire. Plasticien aux multiples talents, feu Ahmed Al Barrak a employé dans ses toiles des lignes contrôlées ou dynamiques, et des nuances de couleur contrastées, parfois sombres et lumineuses dans d'autres cas, offrant aux visiteurs une immersion dans un monde empreint de beauté et de sérénité, dans le cadre de cette exposition exceptionnelle, qui se poursuivra jusqu'au 10 février. L'ouverture de l'exposition, qui s'est tenue avec un nombre limité d'invités conformément aux mesures sanitaires préconisées pour contenir la propagation de la pandémie de la Covid-19, a été marquée par la présentation d'un beau livre, intitulé "Ahmed Al Barrak, le peintre de la mémoire", qui comprend des photos du regretté artiste et de ses œuvres, ainsi que des articles traitant des différentes étapes de son riche parcours artistique, écrits par Mohamed Ameskane, Mohamed Métalsi, Khalil M'Rabet, Omar Salhi, et la femme du défunt, Hafida Aouchar.

"Nous célébrons aujourd'hui les œuvres d'un artiste hors-pair ayant marqué la scène artistique marocaine, à travers ses créations qui touchent à plusieurs domaines de l'art plastique, en plus d'être un professeur qui a veillé, tout au long de son parcours artistique distingué, à transmettre son savoir aux étudiants", a déclaré à la MAP M. Ameskane. L'écrivain a assuré que feu Ahmed Al Barrak "était un homme discret qui a travaillé dans le silence, et maintenant nous découvrons, peut-être pour la première fois, un ensemble de ses œuvres qui retracent les différentes étapes de son parcours artistique", notant que cette exposition est organisée à l'initiative de la Medina Art Gallery, avec la contribution active de Mme Aouchar.

M. Ameskane a, à cet égard, souligné la parution d'un livre d'art qui célèbre ce créateur, relevant que cette œuvre comprend des photos personnelles du défunt artiste et de ses tableaux exposés dans la galerie, ainsi que des articles signés par des experts dans le domaine artistique, dont Mohamed Métalsi, Khalil M'Rabet et Hafida Aouchar. Pour sa part, le directeur de la Medina Art Gallery, Omar Salhi, a indiqué que la scène artistique marocaine a perdu un grand artiste, raison pour laquelle il a été décidé d'organiser cet événement pour rendre hommage à ses œuvres, soulignant que les toiles exposées dépassent les

20 œuvres, sachant que d'autres tableaux n'ont pas pu être exposés faute d'espace. "Malgré la diversité des styles, la variété des sujets qu'il a traités et les différentes méthodes d'exécution qu'il a pu employer, Al Barrak a su préserver l'unité de sa personnalité artistique. Cela tient à sa capacité à réutiliser une très large gamme de symboles et de motifs pris dans l'univers visuel de son environnement, au moyen d'une vision nouvelle", a écrit M. Métalsi dans le livre. De son côté, Khalil M'Rabet a précisé que "la peinture d'Ahmed Al Barrak subit plusieurs mutations comme le soulignent les séries de toiles", notant qu'elle "donne à réfléchir au passé et au présent d'une culture vivante, perturbe le banal et le transfigure".

Né en 1952 à Tétouan, Ahmed Al Barrak y poursuit ses études primaires avant de débarquer à Tanger à l'âge de 12 ans. Après l'obtention de son diplôme de technicien, il intègre le Centre pédagogique régional de Rabat d'où il sort diplômé en 1975. Il enseigne alors dans le premier cycle, puis il est reçu au concours d'entrée au Cycle Spécial de Rabat en 1979. Il enseigne par la suite dans le second cycle et continue de suivre divers stages au Maroc et à l'étranger pour parfaire ses techniques pédagogiques.

Ahmed Al Barrak est décédé le 10 janvier 2020 à Tanger, léguant une œuvre qui témoigne d'une vie riche et passionnée.

Omar Sy répond à ceux qui l'accusent de racisme



Tout au long de sa vie, et sa carrière, Omar Sy a dû faire face à nombre d'attaques racistes, dont certaines très publiques. Mais plus étonnant, l'acteur qui brille actuellement dans la série *Lupin* sur Netflix, inspirée par les aventures littéraires du célèbre gentleman cambrioleur Arsène Lupin, a lui aussi fait récemment face à des accusations de racisme. Des accusations d'autant plus surprenantes que le comédien s'est montré très engagé dans la lutte contre le racisme, que ce soit à travers son vibrant hommage à George Floyd, sa dénonciation des violences policières lui qui a appelé à un "MeToo des keufs" ou son soutien à la famille d'Adama Traoré.

L'objet de la polémique ? Après la sortie du dernier album d'Aya Nakamura, Omar Sy a posté sur son compte Instagram une parodie de la chanson

"Doudou", l'un des titres phares de cet opus. Dans la courte vidéo, le comédien se glisse de nouveau dans les habits de son personnage culte Doudou, qu'il a créé il y a une quinzaine d'années quand il sévissait dans le SAV aux côtés de Fred Testot sur Canal +, pour interpréter le tube éponyme d'Aya Nakamura. Un sketch qui a amusé de nombreux internautes mais a aussi provoqué la colère de certains. Suite à cette vidéo, Omar Sy a été accusé de racisme car il y caricaturerait la femme africaine.

Interrogé sur cette polémique lors d'une interview diffusée dans le numéro de 50 Min Inside du 9 janvier, Omar Sy est revenu sur ces accusations. Habitué à être la cible d'attaques sur les réseaux sociaux, le comédien a une nouvelle fois choisi de balayer ces critiques... préférant même s'en amu-

ser. Dans un éclat de rire, l'acteur et humoriste a ainsi expliqué que, puisque son personnage de Doudou dérangeait tant, il allait lui consacrer un film : "On m'accuse moi de racisme... C'est marquant. Ça me donne envie de faire d'autres vannes. J'ai presque envie de faire un film de Doudou pour le coup. Faire un truc sur Instagram si c'est ce que ça a provoqué, je vais le faire pendant 1h30, comme ça on va se marrer".

Ideée lancée en l'air ? Vrai projet ? Alors que la journaliste de 50 Min Inside demande à Omar Sy ses projets professionnels pour 2021, le comédien persiste et signe : "Un film de Doudou : Doudou, le film. Et peut-être même une suite, je ne sais pas, on verra... Doudou contre-attaque." Tout part évidemment d'une blague. Mais maintenant que la promesse est faite, il va falloir joindre l'acte à la parole.

"Sept femmes... Sept hommes", un recueil de Zajal qui promeut la culture de l'égalité des sexes

La section de Martil/Tétouan de l'Union de l'action féministe (UAF), en coordination avec la Maison de la poésie de Tétouan, a récemment publié un recueil de Zajal intitulé "Sept femmes... Sept hommes", qui comprend des poèmes de sept poétesses et autant de poètes marocains du Zajal, plaidant en faveur de l'égalité entre les sexes. La parution de ce recueil s'inscrit dans le cadre du projet "Marché des femmes... marché des droits", financé par l'Union européenne, en partenariat avec le ministère chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), sous la supervision du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

Cette nouvelle œuvre poétique constitue une partie lumineuse de plusieurs initiatives lancées dans le cadre de cet ambitieux projet humanitaire, visant à promouvoir la culture de l'égalité entre femmes et hommes, à travers la littérature et les arts, a indiqué un communiqué des promoteurs du projet.



Le choix de la thématique de l'égalité et de la parité par les participants à ce recueil reflète leur conviction que "les femmes représentent, entre autres, des images diverses, des situations différentes, des défaites, des victoires, des douleurs, des espoirs et des rêves tenaces".

Ce recueil collectif "dessine un autre horizon différent des anthologies poétiques qui se sont intéressées au poème marocain moderne, vu qu'il présente au lecteur une identité objec-

tive, à travers la sélection de poèmes qui célèbrent les femmes", a précisé la même source.

Les poètes participant à ce recueil collectif, a poursuivi le communiqué, avaient la liberté de proposer le nombre de poèmes, de lettres et de mots, puisque le but était de permettre à chacun d'entre-eux d'aborder ce sujet à sa manière, notant que tous les poèmes publiés dans ce recueil sont des "propositions de Zajal qui célèbrent la femme marocaine".

SOUTENANCE

L'élite politique juive au Maroc

Genèse et structuration (1955-1960)

«L'élite politique juive au Maroc : genèse et structuration» s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de recherche en sciences politiques, préparé par l'étudiant Abdallah MEKOUAR, sous l'encadrement du Professeur Ahmed BOUJADAD. La soutenance dudit mémoire aura lieu aujourd'hui **mardi 12 janvier 2021, à 15h**, à l'annexe de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat Agdal (**Grand Maghreb**).

Le jury sera composé des Professeurs :

Ahmed BOUJADAD, Président
Farid El Bacha, Doyen de la FSJES-Agdal; membre
Abdellah Ouçitan; de l'Université de Bordeaux; membre
Abdelhamid BENKHLATTAB, FSJES-Agdal; membre



Ce travail de recherche traite de la genèse et de l'ascension socio-politique de l'élite juive marocaine. L'objectif est alors de décortiquer le processus de sa structuration sur l'échiquier politique, et de mettre en avant ses rôles et ses contributions majeures à la dynamisation de la vie politique marocaine, en l'occurrence pendant la période de l'indépendance.

De cette problématique, ressortent deux axes majeurs. Le premier volet ambitieux de cerner les caractéristiques clés de l'élite juive marocaine et les circonstances de son émergence. Il s'articule alors essentiellement autour du parcours des juifs marocains, et retrace leur évolution de par l'histoire. L'analyse porte également sur la présence des juifs au Maroc et leur rapport aux Sultans, avant et après le protectorat.

Le second volet appréhende quant à lui, l'évolution des rôles de la dite élite : du conseil à la contribution au processus décisionnel.

En effet, la première partie de ce mémoire aborde le parcours de l'élite juive marocaine, et met en exergue la panoplie de fondements théoriques et paradigmes sociétaux ayant contribué à son ascension remarquable dans l'échelle socio-politique.

L'éthique juive y a elle-même amplement contribué. Grâce à son savoir-faire et à son savoir-être, une certaine partie de la communauté juive marocaine a réussi à se hisser au rang d'élite politique nationale, occupant par conséquent, des postes stratégiques, et des positions de haut niveau dans le processus décisionnel, et ce, de pair avec leurs homologues marocains.

Démarqués par leur génie commercial, leur gestion distinguée des contingences, et leur expertise prononcée dans le monde de la finance, des affaires et des relations internationales, bon nombre de juifs marocains ont réussi à prouver leur potentiel et à forger au fil des années, le noyau d'une élite éminente, faisant partie intégrante des structures du pouvoir.

La seconde partie de ce mémoire, s'intéresse quant à elle au statut de cette élite à l'aube de l'indépendance, et à l'évolution de son rôle consultatif à celui de la contribution au processus décisionnel.

Ce volet traite également de la position infaillible et de l'appui inconditionnel de l'Etat marocain, de par son histoire, à l'égard de la communauté juive, partant de sa stratégie visionnaire à faire du Maroc un pays démocrate, ouvert et tolérant, où les valeurs de la coexistence, de la symbiose et du vivre ensemble sont maîtres.

Par ailleurs, ce travail de recherche couvre les différentes facettes de la participation de l'élite juive marocaine à la vie politique nationale, en tant que leaders politiques, syndicaux, activistes, ministres ou encore conseillers de Sa Majesté. L'immigration de cette élite, de par le monde, fait également objet de réflexion.

En définitive, ce travail démontre l'authenticité et la particularité de l'élite juive politique au Maroc, et sa contribution conséquente à l'enrichissement de la vie politique marocaine.

L'ensemble des réflexions avancées dans cette étude, sont étayées par des statistiques, manuscrits et extraits de journaux de la communauté

L'homme et l'électricité, quelle histoire ?

III : Une ressource indispensable

En Hongrie, trois ingénieurs de la compagnie Ganz ont mis en service un transformateur avec un noyau annulaire qui a été commercialisé dans le mode entier. Aux Etats-Unis, la société Stanley a racheté le brevet hongrois et s'est mise elle aussi à développer ses transformateurs. Ces inventions ont inversé la tendance, en faisant passer la consommation de l'électricité de son caractère continu à celui alternatif. Mais pour en arriver là, il a fallu des inventions et des batailles entre les deux clans.

L'accumulation des travaux scientifiques de la fin du 19^{ème} siècle a conduit à l'apparition de machines de production d'électricité en grande quantité, ainsi que la possibilité de son transport sur de longues distances. Les inventeurs comme Lucien Gaulard et Nikola Tesla, ayant créé respectivement machines à courant alternatif et transformateurs, sont à l'origine du clan qui a défendu la production et la consommation du courant alternatif, en opposition à celui formé par Edison, partisan du courant continu.

Le clan Edison est issu de l'invention de Zénobe Gramme qui, améliorée et commercialisée aux Etats-Unis par le même Edison, a été promue au rang de l'électricité conventionnée et autorisée aux Etats-Unis, et ce en dépit de nombreux incendies dus aux fortes surintensités en lignes. T. Edison était formellement hostile à l'usage en ville du courant alternatif, et un de ses alliés en Europe, Marcel Desprez, a pu installer un éclairage en courant continu pour toutes les rues de la ville de Bourgneuf (la première ville en France et même en Europe), avec un site de production tout proche de cette même ville. Edison déconseillait l'usage du courant alternatif, en raison du "risque

d'électrocution par induction". Il y a eu ce qu'on a appelé une "véritable guerre de courants", et par l'occasion, c'est la société Edison qui a mis au point la première chaise électrique au profit de l'administration pénitentiaire de New York.

En face du clan Edison, le clan de défense du courant alternatif a fait des inventions qui ont permis d'augmenter fortement la tension au lieu de l'intensité et donc, diminuer de façon drastique les pertes par effet joule. La mise en service de la première ligne de transport de courant alternatif de 1789, d'une longueur de 21 km, alimentée en 4.000 volts, a été le début de l'effacement des réseaux en continu.

Dès 1887, l'inventeur Nikola Tesla a fondé une société de construction d'alternateurs, et grâce à ses produits, le courant alternatif a gagné du terrain, de manière à ce que la consommation soit totalement dissociée du lieu de fabrication, chose que ne peut assurer le courant continu. En 1890, il a imaginé le premier montage produisant du courant de haute fréquence, c'est le montage qui a fait émerger la radioélectricité. Pour reconnaissance de ces travaux, son nom a été attribué à l'unité d'induction magnétique, le Tesla (symbole T).

Au cours de ces mêmes années, un nouveau venu s'est positionné sur la chantier du courant alternatif, il s'agit de l'inventeur Georges Westinghouse qui a mis au point le transformateur qui a réalisé à Buffalo le premier réseau à courant alternatif pour l'éclairage public. A partir de cette installation, la firme qu'il a créée, Westinghouse Electric Corporation, a obtenu face à Edison, le contrat d'installation de toute l'infrastructure électrique des Etats-Unis.

Après avoir remporté la guerre des courants, les partisans du courant alternatif ont pensé à sa vente, et à comment le mesurer et le compter. La question avait fait l'objet de débat lors de l'Exposition internationale d'électricité de Paris en 1881, et un accord sur les unités standards a été conclu : intensité en A, tension en V, puissance en W, Energie en J, capacité en F, induction magnétique en T, etc. En 1890, les premiers compteurs sont apparus et l'électricité a pris sa place dans la société moderne, avec l'éclair comme signe de danger.

Enfin, l'électricité (en courant alternatif) transportée par câbles, de même que la communication orale par téléphonie, la communication écrite par télégraphie ou encore la radioélectricité comme transmission de signaux radios, sont toutes issues des mêmes sources, la théorie électromagnétique de Maxwell comme source théorique et l'expérience de H. Hertz.

Pour ce qui est de notre temps moderne, nous ne pouvons pas imaginer une vie sans électricité et tout le confort qu'elle nous procure : frigidaires, postes radiotélévision, fours micro-ondes, machines à laver, chauffe-eau. On ne peut imaginer une médecine sans radio aux rayons X, sans échographie aux ultrasons, sans IRM avec des champs magnétiques statiques intenses. Des outils comme le radar, le lidar, le sonar, le téléphone portable dont les principes de fonctionnement ont été acquis à partir de la physique ondulatoire, ont augmenté la capacité de l'homme à communiquer sans se déplacer, à détecter et surtout à prédire et à prendre des décisions.

Ces ondes peuvent se propager librement comme les ondes hertziennes, c'est la propagation libre, comme elles

peuvent être guidées dans cette propagation. Les systèmes de guidage peuvent être à base de métaux et notamment le cuivre, ou à base de diélectriques. Les guides métalliques sont ces lignes de transmission ou câbles coaxiaux transportant l'énergie électrique, qui ramènent cette électricité aux foyers. Ce sont aussi ces systèmes qu'on voit partout dans les rues pour la basse tension, dans les zones limitrophes de nos villes pour les moyennes tensions, et dans les campagnes et montagnes pour la haute tension. Tout récemment, les guides diélectriques qui se font appeler fibres optiques ont pris de l'ampleur pour le transfert de données qui peuvent concerner la télévision, la téléphonie, la visioconférence, le télétravail et bien entendu les données informatiques.

Toutes ces ondes s'intitulent ondes électromagnétiques, qui se situent sur une même échelle, avec une variation continue en longueurs d'onde mais leurs effets perceptibles sont différents. Le récepteur qu'est l'œil n'est sensible qu'à une petite bande de 0,4 à 0,8 micromètres, c'est ce que nous appelons lumière. Il n'y a absolument rien de commun entre les ondes radio, les microondes, les rayons X et la radioactivité d'où viennent les rayons alpha, bêta et gamma.



Par Abdelkrim Nougouai
Enseignant-chercheur à Onjda



Honnie soit l'année 2020 !

En guise d'introduction à mon propos, je voudrais partager avec vous la quintessence d'un article de presse que j'ai lu il y a quelques jours. L'article en question parle d'une société vinicole argentine qui a eu l'ingénieuse idée de baptiser un de ses vins «2020LPTQP». Un acronyme barbare qui renvoie à une insulte très répandue dans ce pays sud-américain et dont le sens est «La p... qui t'a porté» !

Les concepteurs de ce millésime si particulièrement baptisé voulaient, ainsi, inviter leur clientèle à porter un dernier toast pour en finir avec une année 2020 ébranlée par la Covid 19. C'est une façon originale de conjurer le sort et d'accueillir, avec espérance, la nouvelle année. Ce magistral coup de marketing s'est traduit, en quelques jours, par une rupture des stocks au moment où le virus et sa progéniture mutante continuent à essaimer en se jouant des modifications du calendrier.

Changer d'année n'a été d'aucun effet sur la dangerosité du virus ravageur. Cette lapalissade ne se veut point désopilante car le monde entier continue à se débattre pour sortir de la pandémie. Une course contre la montre est lancée depuis des mois pour tenter de juguler le mal qui rôde. Elle est, toutefois, menée à la petite semaine pour des raisons multiples dont la méconnaissance du virus et de la façon de le combattre et la nécessité discutée de sauver autant que faire se peut l'activité économique, quitte à jouer avec des vies humaines. L'année qui vient de tirer

sa révérence fut singulière, sombre et lugubre. Nous l'avons traversée avec un profond sentiment de peur et d'incertitude devant un lendemain confus, un avenir en suspens. Elle fut surchargée de cortèges funéraires qui ont pris le dessus sur les convois de mariage et autres manifestations festives qui constituent, pourtant, les liens essentiels de la vie en société.

Toutes les familles et tous les corps de métiers furent, de près ou de loin, frappés par le chagrin de la séparation ultime. Il faut ajouter à ceci le désarroi psychologique accentué par la nécessité de réduire au minimum les fréquentations. Ainsi, l'homme ; l'animal social par excellence ; s'est retrouvé cloîtré, dépourvu de sa liberté de mouvement au nom du salut collectif et réduit, dans de trop nombreux cas, à quémander de quoi subvenir à ses besoins élémentaires.

La pandémie du coronavirus a mis un frein définitif à de nombreuses activités économiques et condamné d'autres à survivre sous perfusion. Une crise très profonde s'est installée. Elle va engendrer une longue période de disette aux multiples corollaires : misère, complications sanitaires, souffrances psychologiques, insécurité, etc. Une liste étendue qui annonce des lendemains difficiles à tous les niveaux.

La crise sanitaire, la marque de fabrique de l'année 2020, a pu néanmoins offrir à chacun de quoi nourrir et conforter ses convictions et ses prétentions. Elle a permis, en effet, la validation de toutes les thèses y compris les plus ro-

cambolesques.

Les chants du complotisme ont trouvé dans la gestion internationale de la crise sanitaire de quoi étayer aisément les théories les plus farfelues. Le documentaire «Hold UP», que l'on peut visualiser sur YouTube, est unique en la matière. Ces réalisateurs ont su édifier, grâce à une savante juxtaposition des propos de spécialistes, de scientifiques et de politiques, une thèse qui tient «la route». En effet, malgré l'aversion qu'on peut avoir pour l'idée du complot permanent, il est loisible de reconnaître la pertinence des questions soulevées dont à titre d'exemple : Quelle est l'origine du virus ? Pourquoi d'éminents professeurs ont-ils été mis à l'index parce qu'ils tiennent des propos différents du discours officiel ?

Pourquoi des pays comme la France ont-ils dénigré la chloroquine ? Y a-t-il des conflits d'intérêts entre la gestion de la pandémie et l'industrie pharmaceutique ?

Ces questions et beaucoup d'autres alimentent les thèses complotistes qui vont, même, jusqu'à affirmer que le virus fut créé pour réduire la population mondiale !

La crise sanitaire a permis aux écologistes de valider leurs approches sur la nécessité de produire et consommer en circuit court. La succession des périodes de confinement a, en outre, drastiquement baissé la circulation automobile. L'air dans les grandes métropoles est devenu, de facto, plus respirable. Cette causalité les incite à tenir un ou plutôt des discours plus acérés sur la politique

de la ville et sur les moyens de transport.

Pour les religieux, la pandémie n'est rien d'autre qu'un avertissement de Dieu pour rappeler à l'homme son insignifiance originelle. La crise sanitaire n'est, à leurs yeux, que le résultat logique de l'éloignement de l'homme de la Voie de la rectitude. D'ailleurs, ces acteurs de la foi (peu importe leur obédience) ont mené une campagne virulente, notamment sur les réseaux sociaux et les médias, pour imposer l'ouverture des lieux de culte aux prières collectives. Ce mouvement fut très actif au Maroc qui connaît, comme la majorité des pays arabo-musulmans, une religiosité croissante à cause du vacuum idéologique dominant et inquiétant.

Ces trois exemples sociétaux suffisent pour démontrer comment la pandémie a donné du grain à moudre à toutes les théories.

A quoi s'attendre pour 2021 ?

Répondre à cette question relève de la supputation. Ce qui est néanmoins certain, c'est que la nouvelle année commence avec l'espoir de voir la vaccination circonscrire le virus et rendre à l'homme sa liberté de mouvement. Cet espoir est quelque peu douché par la série de mutations que connaît la Covid-19 et qui la rendent, selon des spécialistes, plus contaminante, voire plus virulente.

En tout cas, les citoyens que nous sommes sont sidérés par la difficulté de saisir la vérité sur l'origine du virus. Ceci semble, pourtant, être le moyen le plus pertinent pour stopper la fragmentation sociale et la déstabilisation mentale qui en découlent.

Le monde de demain ne peut se reconstruire solidement sans une adhésion massive des populations. L'après-Covid-19 impose une remise en question profonde de nos politiques dans tous les domaines.

Pour ce qui est du Maroc, la pandémie a mis à nu notre système de santé défaillant. Le recours au privé pour compenser les manquements du service public s'est avéré problématique et pour le moins inadapté. Les paiements onéreux et par avance des frais d'hospitalisation des patients en détresse vitale ont dissuadé de nombreux citoyens de se soigner. Cette situation a donné, à juste titre, raison aux défenseurs de services publics modernes et accessibles à tous. La Covid-19 ne fouille pas les poches des gens avant de les contaminer ! Et il suffit que le ver affecte la pomme pour que tout le pommier se retrouve en danger. Ainsi, il est plus que jamais essentiel que des secteurs comme la santé et l'enseignement retrouvent la place qu'ils méritent comme missions régaliennes de l'Etat.

Tel est le vœu que je formule pour notre beau pays en ce début d'année.

Par Mohamed Lmoubariki
Historien



L'épidémie accélère *40.000 morts en Allemagne où le pire reste à venir*



L'épidémie de Covid-19 accélère avec un bilan désormais de 20.000 morts en Belgique et de 40.000 en Allemagne, la chancelière Angela Merkel prévenant que le pire est encore à venir en attendant que les vaccinations fassent leur effet.

Depuis l'annonce par Pékin il y a tout juste un an, le 11 janvier 2020, du premier décès du Covid-19, un homme qui faisait ses courses sur un marché de Wuhan, le virus a tué plus d'1,9 million de personnes sur la planète qu'il a en outre plongée dans une crise économique sans précédent.

Un an après, la propagation de nouveaux variants plus contagieux entraîne une nouvelle augmentation du nombre des malades et un risque d'asphyxie des hôpitaux, comme au Royaume-Uni, qui a dépassé le seuil des 80.000 morts, et en Allemagne, ainsi que de nouvelles mesures restrictives, du Québec à la Suède.

Les semaines à venir constitueront "la phase la plus dure de la pandémie" avec un personnel médical travaillant au maximum de ses capacités, a prévenu Angela Merkel. Plus 80% des lits dans les services de soins intensifs de son pays sont occupés. D'autant que, a souligné la chancelière, le plein impact de l'intensification des contacts sociaux

pendant les périodes de Noël et du Nouvel an ne se voit pas encore dans les statistiques.

La Belgique a dépassé dimanche les 20.000 morts dont la moitié vivait dans des maisons de retraite. Avec un taux de 1.725 décès pour un million d'habitants, ce pays est au premier rang mondial pour la mortalité rapportée à la population.

Au Royaume-Uni, le système de santé est "actuellement confronté à la plus dangereuse situation dont on puisse se souvenir", a alerté Chris Whitty, le médecin-chef pour l'Angleterre. "Si le virus poursuit cette trajectoire, les hôpitaux seront en réelle difficulté, et cela très bientôt".

En attendant l'accélération des campagnes de vaccination, dont la lenteur est critiquée, les gouvernements, comme en France et en Suède, durcissent les mesures pour réduire les contacts, au risque d'aggraver la morosité économique.

En France, huit nouveaux départements avancent leur couvre-feu à 18H00, au grand dam des commerces alimentaires, rejoignant quinze départements qui l'avaient fait le weekend dernier. Dans le reste du pays -qui compte au total une centaine de départements-, il est fixé à 20H. A Monaco, il a été

avancé lundi à 19H.

Une quarantaine de cas de contamination par le variant britannique ont pour l'heure été détectés en France. A Marseille (sud-est), la situation est jugée "inquiétante". La France a enregistré près de 16.000 nouvelles contaminations dimanche au cours des dernières 24 heures, un chiffre toujours loin de l'objectif du gouvernement (5.000).

Les autorités sanitaires russes ont pour leur part annoncé dimanche avoir découvert un premier cas de ce variant chez une personne de retour du Royaume-Uni. Idem au Mexique, où le gouvernement de l'État mexicain de Tamaulipas a déclaré dimanche avoir détecté le premier cas du variant britannique chez un voyageur arrivé sur un vol en provenance de Mexico.

Au Québec, un couvre-feu nocturne est entré en vigueur samedi soir, une mesure inédite au Canada à l'échelle d'une province depuis l'épidémie de grippe espagnole il y a un siècle. En revanche, le confinement a été levé à Brisbane, troisième ville d'Australie, après une campagne massive de tests.

Plus de deux millions d'habitants du Grand Brisbane avaient été confinés pour trois jours, sur décision des autorités vendredi soir, après la confirmation de la contamination de l'employé d'un

hôtel accueillant des personnes placées en quarantaine par la souche britannique. Mais aucun cas n'a été découvert après des dizaines de milliers de tests, et les autorités ont levé le confinement.

L'accélération de l'épidémie a contraint la Suède à rompre avec sa politique jusque-là moins stricte qu'ailleurs. Depuis dimanche, elle peut durcir les mesures, notamment pour la première fois fermer commerces et restaurants dans des zones ciblées.

En Grèce, vague de chaleur avec des pointes de température de 28 degrés celsius dimanche a incité les habitants à nettement se relâcher pendant le confinement et à se rendre en masse sur les plages et dans les parcs.

En Jordanie, le Premier ministre Bisher al-Khasawneh et plusieurs autres membres du gouvernement se sont fait injecter une dose du vaccin chinois de Sinopharm, le deuxième à être approuvé dans ce royaume après celui conçu par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech.

Récemment contaminé par le nouveau coronavirus, le président algérien, Abdelmajid Tebboune, est de son côté retourné dimanche en Allemagne pour se faire soigner de complications à un pied lées au Covid-19, selon la télévision publique.

Amine Laghidi, président de l'Association marocaine des exportateurs

Le Maroc est un hub de fait pour l'Europe

Entretien

Mis à l'épreuve du Covid-19, plusieurs Etats industrialisés ont décidé de réorganiser leurs chaînes de valeur, d'opter pour une relocalisation nationale ou régionale. Cette tendance actuelle, dans laquelle s'inscrivent les chaînes de valeur industrielle, pourrait éventuellement constituer une opportunité pour le Maroc. C'est dans ce sens qu'Amine Laghidi, expert international en stratégie de développement et en diplomatie économique et président de l'Association marocaine des exportateurs (Asmex), révèle dans une interview accordée à la MAP, les enjeux de cette relocalisation et l'intérêt d'une co-industrialisation entre diverses économies et le Maroc.



Quels enjeux présente le mouvement de relocalisation observé à l'échelle internationale pour le Maroc ?

La crise actuelle a démontré l'importance de rebâtir les chaînes de valeur mondiales de manière plus fiable, avec plus de transparence, de traçabilité et de compétitivité, sans oublier la rapidité.

La relocalisation a été certes exacerbée par la pandémie et la crise politique, économique et sociale qui en a découlé. Cependant, ces prémices étaient déjà mises en place, notamment avec des annonces de part et d'autre, par des chefs d'Etat dans un certain nombre de pays européens, soulignant la nécessité de retourner au nationalisme. La pandémie du Covid-19 n'a fait que contribuer à l'accélération de certains vecteurs de cette relocalisation, ou du moins accélérer une décrystallisation (repositionnement des différents acteurs).

La relocalisation apporte une solution à la problématique actuelle qui correspond à maintenir les chaînes de valeur compétitive dans un contexte de crise économique caractérisé par une rareté de ressources qu'on doit optimiser. Il s'agit également de proposer des produits de qualité, de répondre à des enjeux stratégiques, à savoir la création d'emplois et de richesse, et d'assurer avant tout la mission principale de toute chaîne de valeur, celle de la continuité et non de la rupture, comme que nous l'avons observée au début de la propagation de la pandémie.

Le meilleur moyen de répondre à cette relocalisation serait de transformer cette notion d'une menace potentielle à une opportunité. Une relocalisation bien

gérée peut devenir une co-industrialisation transmutant du statut de menace à celui d'un outil de relance économique en 2021.

C'est de là que je propose ce concept de la co-industrialisation qui consiste à industrialiser et bâtir une chaîne de valeur autonome ensemble, entre le Maroc et l'Europe ou encore le Maroc et l'Afrique, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), tout en tenant en compte l'ouverture sur le transatlantique, l'Asie et le Moyen-Orient.

Comment le Maroc peut-il tirer profit de cette co-industrialisation ?

La co-industrialisation nous permet de transférer tout ce qui était importé avec un temps de transport de plus de 15 jours et de le reproduire ensemble au Maroc avec d'autres pays partenaires.

Le Maroc dispose, à cet effet, d'une grande capacité qui lui permet de servir plusieurs ports internationaux en moins de 15 jours maritimes, grâce notamment au port Tanger Med. Le Maroc est un hub de fait pour l'Europe. Le Vieux Continent ne peut pas rapatrier toutes ces activités, compte tenu du coût que cela comporte, en termes d'investissements et de transports, mais également du temps nécessaire pour atteindre un niveau d'activité requis, ceci étant dans une période de crise.

L'idée est donc de penser à rapatrier d'une manière intelligente tout en travaillant ensemble. Le contexte mondial actuel et futur constitue une opportunité d'investissement dans les provinces du Sud, notamment dans le cadre de la co-industrialisation, le sourcing stratégique des pays africains frères et la distribution.

L'établissement d'un hub de sourcing stratégique dans les provinces du Sud au Maroc, à titre d'exemple la ville de Dakhla, pourrait permettre aux industries et marchés européens d'avoir une meilleure sélection des matières premières et intrants, avec des coûts moindres. Cela offrira également plusieurs avantages, à savoir une diversité des fournisseurs, un stockage stratégique centralisé, et évitera une rupture de stocks de matières premières, tout en optimisant le stock de sécurité.

Tout ceci représente un grand avantage pour les pays européens mais aussi africains qui disposeraient ainsi de nouveaux débouchés économiques plus permanents et donc de plus de ressources financières en devises, avec le Maroc comme hub de sourcing et au niveau d'export pour l'Europe et transatlantique. Le nouveau port de Dakhla peut ainsi jouer ce rôle puisqu'il dispose d'une position idyllique pour le faire.

Pouvez-vous nous citer des exemples de cette co-industrialisation au niveau du Maroc ?

L'industrie pharmaceutique est un volet fondamental sur lequel le Maroc et l'Europe peuvent travailler ensemble, tout comme le Maroc et l'Afrique. Les produits pharmaceutiques peuvent donner lieu à une co-industrialisation, tout comme l'industrie agroalimentaire, notamment au niveau de la pêche où on peut co-industrialiser dans une logique durable particulièrement dans les provinces du Sud.

Au volet agricole, le Maroc peut être un hub de sourcing pour les produits agricoles venant de l'Afrique.

Les industries à forte valeur ajoutée, notamment les industries électroniques où le Maroc dispose de tout le potentiel et l'expertise nécessaires, peuvent être une voie de co-industrialisation avec l'Europe. Au niveau de l'industrie aéronautique, le Maroc peut être également perçu comme hub de stockage et de maintenance d'avions, puisque le pays dispose d'un excellent parc de stockage d'avions, dans un temps où plusieurs aéroports sont en sous utilisation. Somme toute, il faut faire preuve de créativité et transformer la menace en opportunité pour créer de nouveaux marchés, assurer de nouveaux besoins et transformer la notion de relocalisation en une solution aux problèmes actuels liés au Covid-19.

Il s'agit d'une occasion pour le Maroc d'attirer de nouveaux investissements, notamment dans les provinces du Sud qui sont de véritables portails vers l'Afrique. Des investissements en provenance non seulement de l'Europe, mais également d'autres pays qui désirent maintenir leurs parts de marché, tout en offrant plus de proximité et en s'adaptant aux besoins du marché, en vue de garantir une continuité de la chaîne de valeur même en temps de crises et éviter dans le futur des ruptures fatales telles que celles vécues au début de la pandémie.

In fine, la solution sera de transformer cette menace en opportunité stratégique grâce à une diplomatie économique efficace et des joint-ventures qui créent de la valeur et des emplois pour toutes les parties, tout en prenant en compte les spécificités du monde post-Covid-19 d'un point de vue économique, culturel et social.

Sadyr Japarov, de la prison aux portes de la présidence kirghize

Portrait



Il y a trois mois, Sadyr Japarov se trouvait en prison et faisait le deuil de parents et d'un fils morts pendant qu'il était derrière les barreaux. Cet ancien député populiste se trouve désormais aux portes de la présidence du Kirghizstan.

Le destin de Sadyr Japarov a été bouleversé à la faveur d'une crise politique dont ce pays d'Asie centrale a le secret, en octobre, lorsque ses partisans ont profité du chaos ambiant pour l'arracher de sa cellule avant qu'un tribunal n'annule sa condamnation pour prise d'otage.

En quelques semaines, il se voit remettre les commandes de l'Etat face à un président démissionnaire et se porte candidat à la présidentielle organisée dimanche, après avoir rapidement obtenu le soutien des principaux hommes d'influence au Kirghizstan.

Cette ascension fulgurante, qui a même pris de court la Russie, un allié clé de son pays, a mis en lumière, selon ses détracteurs, le rôle joué par les puissants réseaux du crime orga-

nisé, avec lesquels M. Japarov dément avoir quel lien que ce soit.

De tels retournements de situation sont toutefois emblématiques de cette ex-république soviétique, où les destins politiques se font souvent d'abord par les manifestations et seulement après par les urnes.

La campagne présidentielle de Sadyr Japarov, qui a rassemblé des stades entiers de partisans malgré la pandémie provoquée par le coronavirus, est portée par un slogan des plus simples : "Sadyr - Président". Les mêmes mots avaient été scandés par les protestataires en octobre à Bichkek, la capitale, pour exiger la démission du président Sooronbaï Jeenbekov, accusé d'achats de voix massifs aux dernières législatives.

M. Jeenbekov avait cédé, devenant le troisième président kirghize depuis l'indépendance en 1991 à démissionner en pleine période de turbulences politiques.

Nommé chef de l'Etat par intérim, Sadyr Japarov a démissionné en novembre afin de prendre part à la présidentielle, pour laquelle il est

ultra-favori, non sans avoir oublié de placer des alliés à tous les postes clés.

Sadyr Japarov, 52 ans, s'est lancé dans la politique en tant que député en 2005, après avoir bâti un petit business pétrolier dans sa région natale d'abord par les manifestations et

Il gagna en influence sous le patronage du président de l'époque Koumanbek Bakïiev, qui le nomma en 2008 à la tête de l'agence de lutte contre la corruption. Le travail de cette structure ne toucha jamais la famille de M. Bakïiev, pourtant accusé d'être le principal bénéficiaire des détournements de fonds d'alors.

Kourmanbek Bakïiev a été renversé pendant une violente révolution en 2010, la deuxième qu'a connue le pays après celle de 2005. Des affrontements ethniques entre Kirghizes et la minorité ouzbèke ont aussi fait des centaines de morts.

La même année, un parti d'opposition nationaliste dont Sadyr Japarov fut l'un des dirigeants remporte les législatives mais est écarté de la coalition gouvernementale. Son activité politique est dès lors associée aux

manifestations chaotiques, dont une action en 2013 qui a vu un gouverneur être brièvement pris en otage et enduit de pétrole.

M. Japarov fuit alors le pays après l'ouverture d'une enquête pénale et se sert de son exil pour soigner ses connexions avec la diaspora des migrants travaillant en Russie et au Kazakhstan.

Lorsqu'il retourne au Kirghizstan en 2017, il est arrêté et condamné à onze ans et demi de prison pour prise d'otage.

Derrière les barreaux, cet homme, qui a toujours clamé son innocence, perd sa mère et son père, ainsi que l'un de ses fils, mort dans un accident de la route.

S'il l'emporte, Sadyr Japarov sera confronté à une économie amorphe et mise à mal par la Covid-19 et devra donner suite à ses promesses de lutter contre la corruption et le crime organisé. Gagner la confiance, essentielle, du grand frère russe sera un autre défi.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

JALOUSIE	↓ FROUS-SARDE EN MARS	CHINOISERIES	INFONDÉE	BALAI	↓ VENUE AU MONDE	QUOTE-PART	BLÉ ROUMAIN	↓	ÉTALAGE DE LUXE
							ANNONCE UNE SUITE		
FABRIQUE MÉTAL				LE MAL AIMÉ		FAUTE DE LANGAGE PIGE			
		PARTIE DE L'INDE		FEU ROUGE LETTRES DE VIGO			MAL DIT	CHROMATISÉ	
CHASSEUR D'OISEAUX									
CRACK		BIEN REPASSÉ				RÉTROGRADE	PARTIRA		
		PÉTROLE BRUT		BÂFREUR	POLICE EN BAS				
GAUCHE ET GUINDÉ						INOCUPÉ	POSSESSIF RÈGLE PLATE		
SURFACE	EN AIGUILLE DÉCHET AZOTÉ			ARRÊT MAZOUT					VACHEMENT
								ENLÈVE	
RHÉSUS			ROULÉS FORMÉ D'ÊTRE			LETTRES D'ÉGYPTE	MÉTAL FIN DE VERBE		
SAISON VENUES AU MONDE				ÉMINENT					
				FRIVOLES					

Solution mots flechés d'hier

AMOUCHE	A	OPÉRA	A	ULTRA-VIOLET	DIEU GREC DE L'AMOUR	POISON VIOLENT	A	FORME D'ÊTRE	CUBE DÉMONSTRATIF	D	À PERPÈTE
CHEVALIÈRE	B	A	G	U	È	R	E	C	E	L	
PI	BITURE CRACK	I	V	R	E	S	S	E		DRAME LYRIQUE JAPONAIS	O
GRECQUE TERNE	M	A	T	BÉTA ÂGE	O	I	E	GRANDE ÉCOLE ROYAL	CONTO-NUCTION	N	I
	DES	FORME D'ÊTRE	E	S	EMPEREUR ROMAIN	N	E	R	O	N	
CLUBES	BÂTONNETS	PONNE LE CHOIX	VA DANS L'EAU-FRÊLE	R	ENGIN EXPLOSIF	M	I	N	E	PARADIS EN BOSNIE	
PROTÈGE LE CLAN	T	O	T	E	M	VOLIÈRES DÉPLACÉ	C	A	G	È	S
HEUR	EN PREMIÈRE PARTIELLE	I	M	PETIT CHARIOT	ACIDE NUCLÉIQUE	A	D	N			
CHANCE NOTE	M	ORSÉPÉ	O	B	N	U	B	I	L	E	SAUPÈTES
	DO	AÏDE TAMPON	P	O	E	T	E	CENTRE DE COORDINATION	I	N	A
LE MÊME	I	D	A	LA MODE	FIN DE VERBE	E	R	RADIUM	E	ROULÉ	N
FAIRE DU TORT	N	U	I	R	E	FIN D'ANNÉE PARÉE	O	R	N	È	E
RÊVE	S	O	N	G	E	POSSESSIF	T	A	LISAGES	U	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

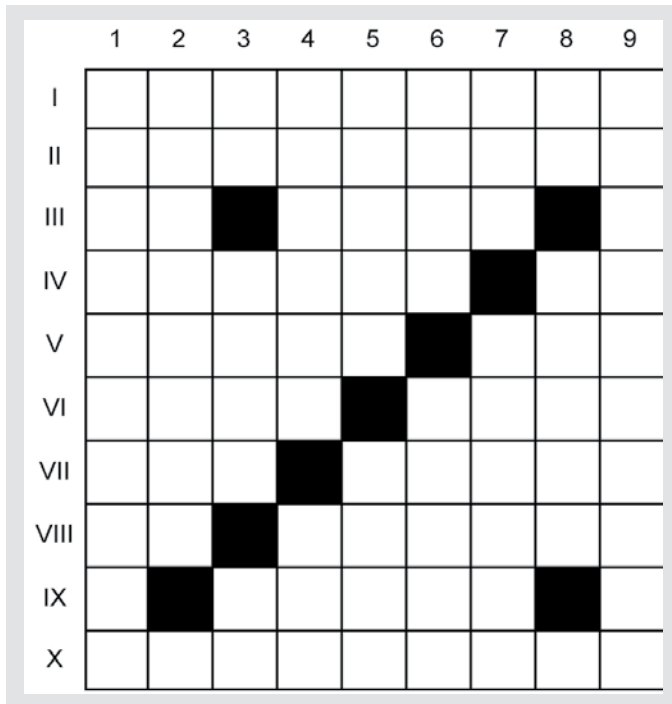
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Oceano Nox (3 mots).
- II. Dégôts.
- III. Il suffit de passer le pont - Se lancer.
- IV. Deux ou trois - Article.
- V. Ils se trouvent toujours de bonnes raisons - Aurore boréale.
- VI. Manque de compréhension - Un frein au progrès.
- VII. On préfère ses cuisses à ses pattes - Bosse fort.
- VIII. Pronom - Salut des copains.
- IX. Se prend pour Perec.
- X. Curieusement prête à avancer.

VERTICALEMENT

- 1. Donne une mer d'huile (2 mots).
- 2. Générateur de courant.
- 3. Note de restaurant - Un grand d'Espagne - Préposition.
- 4. Pas besoin de pistolet pour la tirer ! - Il en est resté baba.
- 5. Ils portent la culotte - On y est.
- 6. Réfuter - Sans un.
- 7. Dans les cuivres et ... dans les bois - Apaiser.
- 8. Au coeur du réseau - Une spécialiste des chats aquatiques.
- 9. Atmônnière.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	1		3		9			6
2			5		1	3	7	
		3		8		9	1	
			7		2			
4	2		9					
	8	5		6		1		
	6	4	1		8			7
1			4		3		8	

Moyen

	8		3	7		4		
	3	1		5		8		6
5						2		
8			9	1	7			
			8	4	3			5
		8						9
6	7		3		1	4		
	2		9	1		7		

Difficile

			7					5
	8	5		3	2			
		4			5	8		
3	7							
4		9		2		6		7
							1	4
		7	9			2		
			1	6		4	3	
9				4				

Expert

	1							3
7	3	4		1				
			2			7	9	
4					7			8
5			3					6
	5	8			9			
				8		3	1	9
4								2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	1	2	9	5	6	8	3	7
8	6	7	4	2	3	1	9	5
3	5	9	1	7	8	6	2	4
2	3	5	8	4	1	9	7	6
6	8	4	3	9	7	2	5	1
9	7	1	5	6	2	3	4	8
5	9	8	2	1	4	7	6	3
1	2	6	7	3	5	4	8	9
7	4	3	6	8	9	5	1	2

Moyen

8	9	1	5	3	2	6	7	4
6	2	3	7	9	4	8	5	1
5	4	7	1	6	8	2	9	3
1	7	2	9	8	3	4	6	5
3	8	6	2	4	5	7	1	9
9	5	4	6	1	7	3	8	2
7	3	5	8	2	9	1	4	6
2	1	9	4	7	6	5	3	8
4	6	8	3	5	1	9	2	7

Difficile

2	4	7	8	9	5	3	1	6
8	5	3	2	1	6	9	7	4
1	9	6	4	7	3	5	8	2
7	2	5	9	4	1	8	6	3
9	3	4	5	6	8	7	2	1
6	8	1	3	2	7	4	5	9
5	7	9	1	3	2	6	4	8
4	1	8	6	5	9	2	3	7
3	6	2	7	8	4	1	9	5

Expert

9	6	3	1	2	7	8	4	5
5	7	1	8	4	3	2	6	9
2	8	4	9	6	5	7	1	3
4	1	9	5	8	6	3	7	2
8	3	5	2	7	1	6	9	4
7	2	6	4	3	9	5	8	1
3	5	8	7	9	4	1	2	6
1	9	2	6	5	8	4	3	7
6	4	7	3	1	2	9	5	8

Sport

Ligue 1

Champion d'automne, Lyon a ressorti ses griffes

Champion d'automne pour la première fois depuis la saison 2008-2009, vaincu depuis le 15 septembre, Lyon a retrouvé tout son mordant, arrachant un nul inespéré à Rennes samedi 2-2 pour virer en tête à mi-championnat. De quoi rêver du titre au printemps ?

Il y a douze ans, les Lyonnais n'avaient pas été couronnés au final, terminant troisièmes, coiffés sur le fil par Marseille (2e), et surtout par l'équipe de Bordeaux de Laurent Blanc, championne.

Depuis le dernier de ses sept sacres consécutifs, en 2008, l'OL s'est classé trois fois deuxième (2010, 2015, 2016) et n'a que brièvement tutoyé les sommets : en 2014-2015, les Lyonnais, avec Hubert Fournier comme entraîneur et, comme cette saison, un jeu porté vers l'avant par Nabil Fekir

et Alexandre Lacazette, avaient été leaders de la 20e à la 29e journée avant de s'effondrer, laissant le PSG filer vers le titre.

Mais cette année, l'OL (1er, 40 pts) peut avoir des raisons d'y croire. Face à un Paris SG (2e, 39 pts) moins souverain et talonné par Lille (3e, 39 pts), le club lyonnais mise sur une attaque de feu avec Memphis Depay (11 buts), Karl Toko Ekambi (9 buts) et Tino Kadewere (7 buts).

"Paris est le grand favori, ce qui paraît logique mais la grande différence est que les Parisiens ne sont pas devant avec énormément de points d'avance à la trêve", contrairement aux saisons précédentes, a rappelé l'entraîneur lyonnais Rudi Garcia, alors que le PSG a changé d'entraîneur pendant les fêtes, l'Argentin Mauricio Pochettino succédant à l'Allemand Thomas Tuchel.



"Ce sont les soucis de Paris et nous nous occupons de nous-mêmes. Ce que font les autres ne nous regarde pas. On dira juste qu'il y a quelques années (2012), Montpellier a été champion quand le PSG avait remplacé Antoine Kombouaré à la trêve", a habilement glissé Garcia, champion avec Lille en 2011.

Outre ses performances offensives, l'OL s'appuie aussi sur sa fraîcheur physique : le fait que le club ne dispute cette saison aucune compétition européenne, une première pour lui au XXIe siècle, a allégé ses semaines, quand Parisiens et Lillois enchaînaient les rencontres - et les blessures.

Et le mental est au diapason, comme en témoigne le sursaut d'orgueil en fin de match à Rennes.

"On sent que cette équipe va faire quelque chose de grand car, même dans la difficulté, on est ca-

pable d'aller chercher des points", a fait remarquer l'ancien attaquant lyonnais Bryan Bergougnot sur la chaîne du club.

Et les leaders répondent présent, à l'image du capitaine Memphis Depay, auteur d'un but splendide samedi avant d'être passeur pour Jason Denayer.

"Nous ne revenons pas de nulle part. Nous avons montré du caractère car nous avons eu un match difficile, le prochain le sera aussi", a lancé le Néerlandais, très impliqué en dépit de l'imminence de sa fin de contrat en juin.

"Je le répète, je regarde match après match. Nous gardons l'objectif et nous tentons de nous améliorer sur tout ce que nous pouvons faire à chaque fois. Nous sommes solides. Il faut continuer", a-t-il ajouté.

Il n'a pas non plus oublié de féliciter les joueurs entrés en jeu,

comme Maxence Caqueret ou Ryan Cherki, comme le fait régulièrement Rudi Garcia pour louer l'implication des remplaçants.

Au point que l'OL ne devrait pas trop s'affaiblir si le départ de Moussa Dembélé à l'Atlético Madrid, évoqué samedi par le directeur sportif Juninho, se concrétise et permet à l'OL d'attirer un autre avant-centre, comme l'Algérien Islam Slimani.

Dembélé (24 ans), actuellement blessé à un bras, avait de toutes les façons perdu sa place de titulaire et son implication. "Garder quelqu'un qui n'a pas envie de vivre de manière intense les cinq prochains mois, ce n'est pas l'idéal", a résumé Juninho, qui espère connaître des émotions tout aussi "intenses" en mai prochain, lors du dénouement de ce championnat de France particulièrement indécis.

Hubert Auriol, l'Afrique au cœur et l'aventure dans les veines



l'aventurier de cinéma. Né le 7 juin 1952 en Ethiopie, où son père dirigeait la compagnie de chemin de fer, rien ne le destinait pourtant au rallye-raid où il gagnera son surnom de "l'Africain".

Après son retour en métropole à onze ans, il fait des études de sciences économiques et se lance dans la vente de produits textiles. A 20 ans, il découvre la moto par le biais du trial. Il participe ensuite au championnat de France d'enduro en 1980 et y remporte un titre national.

C'est en 1979 qu'il s'aligne au premier Paris-Dakar au guidon de la moto tout-terrain légendaire de l'époque, la Yamaha 500 XT. Il termine 7e.

L'année suivante, il revient avec une moto plus puissante qui deviendra elle aussi une légende : la BMW R80GS, l'ancêtre des "gros trails" aujourd'hui si populaires. Il est toutefois disqualifié pour s'être fait "ramasser" par un taxi-brousse après une panne.

Auriol sait qu'il tient la moto pour gagner, ce qu'il fait en 1981 puis en 1983 face à la concurrence sévère de son coéquipier, le Belge Gaston Rahier.

La rivalité entre les deux hommes

est exacerbée, Auriol accuse Rahier de le suivre sans se préoccuper de la navigation et de le doubler juste avant l'arrivée. Il claque la porte de l'équipe BMW et Rahier remporte ensuite le Dakar en 1984 et 1985.

Hubert l'Africain change de monture et s'aligne au guidon d'une machine hybride, une Ligier (en fait une Cagiva) avec un moteur Ducati. Il termine 8e et abandonne sur la même moto en 1986, l'année de la mort du créateur de l'épreuve, Thierry Sabine, dans un accident d'hélicoptère.

En 1987, en tête à deux jours de l'arrivée devant Cyril Neveu (Honda), il heurte deux souches d'arbre dissimulées par le sable, tombe lourdement et remonte sur sa moto, grimaçant de douleur. A l'arrivée, il est en larmes et ne peut enlever lui-même ses bottes car ses deux chevilles sont brisées. Les images sont reprises par les journaux télévisés avec un Auriol tétanisé par la douleur déclarant : "Cyril est le plus fort, j'arrête la moto".

Il tient parole mais n'abandonne pas le Dakar. C'est sur quatre roues qu'il s'aligne en 1988 avant de le gagner sur

Mitsubishi en 1992, pour devenir le premier pilote à triompher sur le Dakar dans les deux catégories reines. Seuls Stéphane Peterhansel et Nani Roma l'ont fait depuis.

"Ça a toujours été un modèle, de classe, d'intelligence", a réagi Peterhansel, surnommé M. Dakar avec ses 13 victoires au total, et en lice dans l'actuelle édition 2021 en Arabie Saoudite. "Il a remonté le Dakar à un moment où le Dakar n'était pas très en forme, il a su (...) trouver les bons ingrédients", a-t-il ajouté.

De fait, à partir de 1995, et jusqu'en 2004, Auriol passe de l'autre côté du miroir en reprenant l'organisation du rallye-raid. C'est sous sa direction que le Dakar s'élance pour la première fois hors de France, depuis l'Espagne (Grenade en 1995, 1996 et 1999) et même depuis Dakar (1997 et 2000).

C'est aussi alors qu'il est aux commandes de la course que celle-ci va connaître les premières menaces terroristes qui aboutiront plus tard, en 2009, à son départ du continent africain.

Son visage devient encore plus familier du grand public en 2001, quand

il ajoute une nouvelle corde à son arc : la télévision.

Auriol devient le premier présentateur d'une émission de télévision qui deviendra culte, Koh-Lanta, durant laquelle des épreuves physiques et l'aventure sont promis aux candidats. L'expérience s'arrête toutefois pour lui après la première saison.

"Il était bienveillant, fédérateur, humble et altruiste", a réagi sur Twitter son successeur à la présentation, Denis Brogniart.

L'aventure, c'est de fait le fil rouge de la vie d'Hubert Auriol qui possède également un autre record, celui du plus rapide tour du monde effectué en avion à hélices, en 1987, en compagnie d'Henri Pescarolo, Patrick Fourtack et Arthur Powell. En 88 heures et 49 minutes, le quatuor bat le record établi 50 ans plus tôt par le milliardaire américain Howard Hughes.

Dans son autobiographie publiée en 2019 et intitulée "T.D.S.P.P" (Tout Droit Sur Piste Principale), il résumait son état d'esprit au travers de ses aventures en écrivant : "Si c'est impossible, cela devient intéressant".



Sixième but de la saison pour Achraf Hakimi

L'international marocain Achraf Hakimi a inscrit dimanche son 6^e but de la saison lors du choc de la 17^e journée du championnat d'Italie ayant opposé l'AS Rome à l'Inter Milan (2-2).

En excellente forme depuis quelques matches, le Lion de l'Atlas a donné l'avantage aux siens en seconde période (63^e) sur une superbe frappe du pied gauche.

Les Nerazzurri qui ont largement dominé les débats surtout en première période, ont concédé un but signé Lorenzo Pellegrini (17^e) avant de remettre les pendules

à l'heure par le biais de Milan Skriniar (56^e).

Alors que la rencontre s'acheminait vers une victoire des coéquipiers de Hakimi, le portier interiste Samir Handanovic, qui a été décisif à plusieurs reprises, a été battu à quelques minutes de la fin du match sur une tête de Gianluca Mancini (86^e). Au terme de ce nul, les hommes d'Antonio Conte occupent la deuxième position du classement avec 37 points à trois unités du leader l'AC Milan, tandis que l'AS Rome est troisième avec 34 points.

Kelvin Kaindu Nkana FC prendra au sérieux le TAS



Le club zambien de Nkana FC prendra au sérieux l'équipe marocaine de Tihad Athletic sport de Casablanca (TAS) lors du prochain match prévu dans le cadre du 2^e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué dimanche l'entraîneur du club zambien, Kelvin Kaindu.

«Nous ne sous-estimerons pas Tihad de Casablanca simplement parce qu'il s'agit d'un club marocain de 2^e division», a déclaré M. Kaindu à la presse, notant que «dans la CAF, il n'y a pas d'équipe qu'on peut considérer comme mineure».

Le TAS s'est qualifié pour les barrages de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) au terme de son match nul face à la formation béninoise de

l'ESAE FC (1-1), mercredi dernier à Porto-Novo au Bénin.

Le club casablancais, qui s'était largement imposé au match aller à domicile (4-0), a réussi à valider son billet pour le prochain.

«C'est probablement la première fois qu'ils se qualifient pour la CAF, mais je pense qu'ils n'y sont pas par erreur», a souligné l'entraîneur zambien, notant que les joueurs du TAS «ont travaillé dur pour être là».

Et Kaindu d'ajouter que «ce n'est tout simplement pas une équipe ordinaire, c'est une équipe d'Afrique du Nord et nous savons ce que les équipes maghrébines peuvent faire lorsqu'elles viennent jouer contre nous dans le sud».

Nkana FC n'a pas encore gagné à domicile dans les compétitions continentales cette saison. Le club a concédé deux nuls en Ligue des champions de la CAF

contre le Bantu FC du Lesotho (0-0) et Petro Atletico de l'Angola (1-1).

Les protégés de Kaindu ont été relégués en Coupe de la Confédération après avoir été éliminés par Petro par 2 buts à 1 lors de la phase préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

Pour rappel, ce tour barrage verra le Raja, versé en C2 après avoir été éliminé en Ligue des champions par l'équipe sénégalaise de FC Teungeth, donner la réplique au club tunisien de l'US Monastirienne. Alors que la Renaissance de Berkane, tenante du titre, a été exemptée de ce tour et s'est automatiquement qualifiée pour la phase de groupes de la Coupe de la CAF suite au retrait du club tchadien de Gazelle FC de la Ligue des champions.

Le tirage au sort a rassemblé les équipes qualifiées du 2^e tour

préliminaire de la Coupe de la CAF et celles reléguées du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, pour une phase en phase de groupes.

La première manche de ces rencontres se disputera en février prochain tandis que le match retour est prévu le 21 du même mois.

En ce qui concerne la Ligue des champions, le Wydad de Casablanca a été logé dans le groupe C, à l'issue du tirage au sort de la phase de groupes. Le WAC évoluera ainsi aux côtés des clubs de Horoya Conakry de Guinée, de Petro Atletico d'Angola et des Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud.

A cet effet, la 1^{re} journée se déroulera les 12 et 13 février, la deuxième le 23 février, la troisième les 5 et 6 mars, tandis que la quatrième journée se jouera le 16 mars.

La cinquième journée se tiendra les 2 et 3 avril alors que la sixième et dernière journée aura lieu les 9 et 10 avril.

Il est à noter que les hommes de Faouzi Benzarti se sont qualifiés pour la phase de groupes après avoir pris le dessus sur le Stade Malien (3 à 1) au terme des deux matches du deuxième tour.

A noter que le groupe A renferme les équipes d'Al Ahly (Égypte-tenante du titre), d'AS Vita (RD Congo), de Simba SC (Tanzanie) et d'El Merriekh (Soudan). Quant au groupe B, il est composé de TP Mazembe (RD Congo), de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), d'El Hilal (Soudan) et du - CR Belouizdad (Algérie). Enfin, l'Espérance (Tunisie), le Zamalek (Égypte), le MC Alger (Algérie) et le FC Teungueth (Sénégal) évolueront dans le groupe D.

La FRMF donne son aval à la création de l'Académie de l'Olympique de Safi



Anouar Dbira en compagnie de Fouzi Lekjaa.

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a donné son aval au projet de création de l'Académie de l'Olympique de Safi (OCS) pour la formation des jeunes talents issus de la province, a annoncé le club safiot.

Cette décision a été prise à l'issue

d'une réunion tenue, jeudi, entre le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, et le président de l'OCS, section football, Anouar Dbira Tlemçani, a indiqué le club safiot, ajoutant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du souci du club de développer sa stratégie sportive fondée sur la formation et

l'insertion des jeunes dans ce sport conformément à la stratégie de la fédération.

Lors de cette réunion, M. Dbira Tlemçani a remercié M. Lekjaa pour son interaction et son accompagnement de toutes les étapes de création de cette structure sportive, a relevé la même source.

L'académie de l'OCS pour la formation des jeunes talents sera réalisée sur 6 ha dans l'espace Karting selon les normes et critères internationaux les plus modernes dans le domaine de la formation.

Cette structure, qui comportera toutes les installations sportives nécessaires à une formation "saine et adéquate" des jeunes footballeurs issus de la province, sera d'une grande valeur ajoutée pour la ville et constituera un saut qualitatif au niveau des structures sportives du club et de la ville, a souli-

gné le club safiot.

Par ailleurs, l'OCS a annoncé avoir résilié à l'amiable le contrat le liant au milieu défensif Zakaria Lahlali.

Zakaria Lahlali, âgé de 30 ans, évoluait au sein du club safiot depuis août 2018.

MCO vs Ouaddou, divorce consommé

Le Mouloudia Club d'Oujda (MCO) a annoncé samedi le limogeage de l'entraîneur de l'équipe première Abdeslam Ouaddou.

«Le bureau directeur du MCO annonce que le club s'est séparé légalement de l'entraîneur de l'équipe première Abdeslam Ouaddou», a indiqué le club oujdi sur sa page Facebook officielle.

Avec un seul point au compteur, le Mouloudia se trouvait en bas du classement à l'issue de la 5^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi", après avoir essuyé son 4^e revers de suite en s'inclinant à domicile (1-0) devant la Renaissance de Berkane.

Abdeslam Ouaddou avait été choisi en début de saison pour prendre les commandes du MCO, en remplacement de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha.

Par ailleurs, l'OCS a annoncé avoir prêté Abdessamad Bendaoud et Oussama Touni au Stade Marocain jusqu'à la fin de cette saison sportive.

L'OCS occupe actuellement la 7^e position du Botola Pro D1 avec 7 points (2 victoires, 1 nul et 2 défaites).

Un rare refuge pour les familles démunies par la pandémie en Hongrie

Norbert Bango et sa femme Vivien perdaient le sommeil à voir les familles affamées par la crise sanitaire, alors ce couple de restaurateurs de Budapest a décidé de transformer leur cuisine en un lieu de solidarité.

Contraints par la pandémie à fermer leur établissement, ils rallument leurs fourneaux au moins une fois par semaine pour servir des repas chauds et distribuer des denrées alimentaires essentielles.

Malgré la récession, la Hongrie a offert un soutien limité aux entreprises. Des centaines de milliers de travailleurs se sont donc retrouvés sans emploi, et les queues devant "Kis Kulacs" ("Petite flasque") se sont allongées, atteignant des centaines de mètres.

"Nous sommes le seul restaurant du centre de Budapest" à proposer une telle initiative, explique à l'AFP Vivien, 35 ans, tout en versant un ragoût fumant sur des bols de nouilles prêts à être emballés.

"Nous avons renoncé à nos vacances de Noël en famille cette année, nous ne pouvions pas dormir en sachant que des gens ne mangeraient pas à leur faim", confie-t-elle.

Le couple a racheté ce lieu il y a deux ans et y organisait de populaires petits concerts, avant que la Covid-19 ne chasse clients et touristes, les incitant à se reconverter.

"Nous avons vu arriver tellement de familles avec enfants que je me suis promis de continuer coûte que coûte à les aider", raconte Norbert, 48 ans.

Dans la foule, nombreux disent avoir perdu leur emploi à cause de la pandémie, comme Cecilia Jakab, mère célibataire de trois enfants, qui faisait le ménage dans des bureaux avant d'être congédiée avec 49 au-



tres collègues.

"Nous ne pouvons plus payer les factures mais depuis que Norbi et Vivi ont ouvert leurs portes, au moins mes enfants ont de quoi se nourrir", ajoute cette femme de 37 ans.

Si le nombre de chômeurs a peu augmenté d'après les statistiques officielles, le taux se situant à environ 4,5% en novembre, le gouvernement leur fournit une protection sociale minimale.

Le montant est plafonné à 130% du salaire minimum d'environ 500 euros par mois mais surtout le versement des indemnités est

stoppé au bout de trois mois, une période extrêmement courte au regard des standards européens.

"Nous ne recevons plus rien, donc beaucoup finissent ici", confirme, patientant devant le restaurant, Andras Mezo, un cuisinier de 47 ans sur le carreau depuis mars.

Le Premier ministre souverainiste Viktor Orban "vante ce qu'il appelle une société fondée sur le travail et s'oppose à l'Etat-providence sous toutes ses formes", explique l'économiste Zoltan Pogatsa.

"Il estime que personne ne devrait percevoir de revenus qui ne soient pas le fruit

d'un labeur, même si les employés paient des cotisations".

Au final, "le gouvernement a consacré la somme relativement modeste de 140 millions d'euros pour protéger les emplois, alors qu'il aurait pu en sauver bien plus s'il avait mis en place un programme de chômage partiel similaire à celui de l'Autriche voisine", souligne une récente étude de l'institut de réflexion économique GKI.

A l'exception de quelques subventions salariales dans le tourisme par exemple, l'effort s'est focalisé sur le gel des paiements liés aux prêts et taxes, ainsi que sur des investissements de prestige "qui n'ont rien à voir avec la protection de l'économie réelle" selon GKI, comme la construction d'un nouveau stade d'athlétisme.

Norbert Bango affirme de son côté n'avoir reçu aucun coup de pouce des autorités, que ce soit au niveau national ou local, pour fournir les dizaines de milliers de repas à son compteur ces derniers mois.

"Seul le secteur privé nous aide, ainsi que des particuliers", déplore-t-il.

Les mairies d'arrondissements, pour beaucoup gérées par l'opposition depuis les élections locales de 2019, se plaignent également d'avoir été privées de revenus fiscaux qui leur permettaient de soutenir des programmes sociaux, tels que les aides alimentaires d'urgence.

Ni le gouvernement ni les responsables du quartier où se situe le restaurant n'ont répondu aux questions de l'AFP.

Le pouvoir "ne veut pas admettre la détresse sur le terrain", commente, désabusé, Zoltan Swanda, un bénévole de 44 ans qui aide le couple de "Kis Kulacs".

Sablé à la noix de coco fourré au nutella



* Ingrédients:

La pâte:
- 125g de beurre
- 120g de sucre glace
- 2 jaunes d'oeufs
- 50g de noix de coco
- 1 sachet de sucre vanillé
- 200g de farine
- Une pincée de sel

La garniture:
- Nutella

La décoration:
- Sucre glace

* Préparation:

- Travailler le beurre avec le sucre, ajouter les jaunes d'oeufs, le sucre vanillé, la noix de coco, la farine et le sel.
- Abaisser la pâte à l'aide d'un rouleau pâtisseries sur un plan de travail légèrement fariné.
- A l'aide d'un emporte pièce, découper la pâte. Disposer les biscuits sur une plaque chemisée de papier sulfurisé.
- Enfourner au four préchauffé à 160°C pendant 15 min.
- Sortir les sablés et les laisser refroidir avant de les fourrer avec du Nutella.
- Saupoudrer légèrement de sucre glace.

Manger plus lentement, un conseil efficace pour perdre du poids

Manger plus doucement, serait-ce la clef d'un régime réussi ? Une étude réalisée au Japon, impliquant presque 60.000 personnes et publiée dans le journal *BMJ Open* en 2018, a prouvé que le fait de mâcher lentement et de faire des pauses entre deux coups de fourchettes avait une influence sur le tour de taille.

Le changement de rythme lors de la consommation des repas peut créer des changements en terme d'obésité, sur l'indice de masse corporelle et le tour de taille. Réduire la rapidité avec laquelle on mange pourrait être efficace dans la prévention de l'obésité et faire baisser les risques pour la santé associés à cette maladie, explique les chercheurs de l'Université de Kyushu (Japon), en charge de l'étude.

L'indice de masse corporelle (IMC) est une mesure qui permet d'évaluer les risques de santé selon que la personne soit en surpoids ou trop maigre.

Les recherches se sont déroulées sur cinq ans. Les participants, tous diagnostiqués d'un diabète de type 2, ont été suivis régulièrement. Durant cette période, les scientifiques ont récupéré des données sur l'âge des volontaires, leur genre, leur IMC, leur tour de taille, leur pression sanguine, leur habitude alimentaire, leur consommation d'alcool et de cigarettes.

Selon les résultats de l'étude, ceux et celles qui dégustaient lentement (4.192 personnes) avaient un tour de taille plus petit, et un IMC



d'environ 22 ainsi que moins de personnes obèses dans leur groupe, 21,5 % au total.

En comparaison, 44% des personnes du groupe qui mangeaient plus rapidement étaient en situation d'obésité. "Le résultat principal indique que manger plus doucement peut faire baisser l'obésité et l'IMC", indiquent les scientifiques. Un autre facteur intéressant qui ressort de l'étude est l'impact important du grignotage après le dîner ou deux heures avant d'aller se coucher sur le poids.

Cependant, Katrina Kos, une scientifique qui étudie le surpoids à l'Exeter Medical School (Angleterre), explique que des recherches similaires devaient être réalisées avec des personnes ne présentant pas de diabète, afin d'identifier le rôle des médicaments qui luttent contre la pathologie dans cette perte ou prise de poids.